

Ville de Bulle

Grand Rue 7 | Case postale 32 | CH-1630 Bulle
Tél. 026 919 18 00 | Fax 026 919 18 09
www.bulle.ch | secretariat@commune.bulle.ch

Rapport de gestion 2012 de la ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

La Ville de Bulle compte désormais 20'000 habitants. Le 26 février 2013, Syméon Etienne, fils de Pascal Etienne et Prune Vouillamoz Etienne, est venu agrandir notre cité, en franchissant un cap symbolique. Cet événement marque l'entrée de Bulle dans le cercle des 40 villes les plus peuplées de Suisse et conforte son rôle de centre économique et culturel régional. Mercredi 27 mars, les autorités bulloises ont planté un chêne à mi-chemin entre Bulle et La Tour-de-Trême, en présence du 20'000^e habitant et de sa famille. Une plaque commémorative a été installée et un diplôme remis à Syméon Etienne.

L'arrivée du 20'000^e habitant bullois n'est pas un événement anodin, même s'il était prévisible après la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême. Bulle est désormais une ville à la campagne. La cité concentre l'offre en services et prestations d'une grande ville dans un espace à taille humaine et à proximité d'un environnement préservé. La nouvelle Bulle est un pôle économique au service du développement régional, jeune, attractif, dynamique et extrêmement bien centré entre Berne et l'Arc lémanique. Un riche tissu associatif propose à la population une offre culturelle, sportive, de loisirs et de divertissements de qualité. Avec des espaces de formation de haut niveau, une mobilité et un aménagement urbain repensés pour favoriser la qualité de vie, de fortes capacités d'intégration, une richesse multiculturelle ainsi qu'un environnement et un paysage préservé, Bulle dispose de nombreux atouts.

L'arrivée de la route de contournement H189 en décembre 2009, la mise en service des transports publics d'agglomération, l'arrivée du RER, les mesures de modération de trafic ainsi que le réaménagement des centres à Bulle et La Tour-de-Trême offrent aujourd'hui de nouvelles perspectives pour orienter le développement durable de la commune vers la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens.

Une population qui a doublé en 30 ans

Jusqu'à la fin des années 1970, Bulle a encore le visage d'un petit bourg de campagne. Le visage de la cité s'est ainsi profondément transformé ces 30 dernières années. L'arrivée de l'autoroute en 1981 place la cité gruérienne à proximité des grands centres et désenclave toute une région. Cet événement majeur est le déclencheur d'une formidable croissance autant démographique – l'une des plus fortes de Suisse – qu'économique. En 1983, Bulle et La Tour-de-Trême ne comptent à elles deux que 10'000 habitants. Le 26 février 2013, la population a ainsi doublé par rapport au début des années 1980.

L'apparition d'une urbanité naissante se renforce au tournant du millénaire. En 2004, Bulle est parachutée au 1^{er} rang des villes romandes où il fait bon vivre selon une étude de l'IDHEAP et L'Hebdo. Elle parvient même au 3^e rang national devant Zoug et Zurich. En terme de dynamisme, Bulle est également classée en bonne position des villes romandes selon une étude réalisée par le magazine Bilan datée de février 2010. Elle arrive en 4^e position après Nyon, Montreux et Ecublens en termes de conditions socio-économiques, créations d'emplois dans la construction et le coût du logement et, enfin, revenu et stabilité sociale.

Le Conseil communal est conscient des problématiques importantes que cette croissance implique pour le développement de notre cité. Il s'engage à poursuivre son action résolue pour maîtriser ces changements importants, en prenant les décisions nécessaires pour garantir la cohésion sociale et la qualité de vie, pour construire les infrastructures nécessaires aux besoins de la population et pour permettre un développement économique et un aménagement du territoire le plus harmonieux qui soit.

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2012

L'actualité 2012 7 | 14

1

Rapport sur les comptes 16 | 42

| | | |
|---|------|----|
| Résultat | page | 16 |
| Administration générale | page | 19 |
| Service des constructions | page | 20 |
| Bâtiment administratif | page | 20 |
| Cadaastre | page | 21 |
| Foires et marchés, domaine public, divers | page | 21 |
| Services des tutelles et curatelles | page | 21 |
| Police locale | page | 22 |
| Service du feu | page | 22 |
| Militaire | page | 22 |
| Protection civile | page | 23 |
| Enseignement et formation | page | 23 |
| Musée gruérien et bibliothèque publique | page | 25 |
| Culture, loisirs et sports | page | 26 |
| Santé | page | 28 |
| Affaires sociales | page | 28 |
| Transports et communications | page | 30 |
| Approvisionnement en eau | page | 31 |
| Epuration des eaux | page | 31 |
| Gestion des déchets | page | 32 |
| Aménagement du territoire | page | 32 |
| Forêt | page | 32 |
| Tourisme | page | 33 |
| Impôts | page | 34 |
| Finances | page | 36 |
| Autres postes | page | 37 |
| Amortissements supplémentaires | page | 38 |
| Compte des investissements | page | 40 |
| Bilan | page | 41 |

2

Activités des Conseils général et communal 44 | 47

3

Transactions immobilières 49

4

Service de la jeunesse 51 | 59

| | | |
|---------------------------|------|----|
| Présentation du Centranim | page | 51 |
| Pré-en-Bulle | page | 52 |
| Les adolescents | page | 52 |
| Réseau et collaborations | page | 59 |

5

Foyers communaux 61 | 69

| | | |
|-------------------------|------|----|
| Comité de direction | page | 61 |
| Objectifs 2012 | page | 61 |
| Tarifs | page | 62 |
| Détails des journées | page | 62 |
| Animations | page | 63 |
| Personnel | page | 63 |
| Compte d'exploitation | page | 65 |
| Projets et perspectives | page | 68 |

6

Service des tutelles et curatelles 71 | 79

| | | |
|--------------------------------------|------|----|
| Composition du service | page | 71 |
| Exercice comptable 2012 | page | 71 |
| Statistique financière | page | 73 |
| du compte CPP tuteur général | | |
| Statistiques des dossiers tutélaires | page | 73 |
| Commentaires | page | 77 |
| Perspectives 2013 | page | 78 |
| Inspections | page | 79 |
| Divers | page | 79 |

7

Service des eaux 81 | 83

| | | |
|-----------------------|------|----|
| Introduction | page | 81 |
| Réseau Ville de Bulle | page | 81 |
| Consommation | page | 82 |

8

Musée gruérien et Bibliothèque publique 85 | 95

| | | |
|---|------|----|
| Points forts 2012 | page | 85 |
| Accueil du public | page | 85 |
| Activités de la bibliothèque | page | 85 |
| Activités du musée | page | 88 |
| Personnel de la bibliothèque et du musée | page | 93 |
| Infrastructures | page | 94 |
| Communication et promotion | page | 94 |
| La Commission du musée et de la bibliothèque | page | 95 |
| Partenaires | page | 95 |

FOCUS 2012

Population 7

| | |
|---------------------------|--------|
| Population au 31 décembre | page 7 |
| Mouvement migratoire | page 7 |
| Naissances et décès | page 7 |
| Doyen et doyenne | page 7 |

Naturalisations 8

Chômage 9

Personnel communal 10 | 11

| | |
|-----------|---------|
| Effectif | page 10 |
| Mutations | page 11 |

Votations 12 | 13

Aperçu de la construction 14

FOCUS 2012

Population

1. Population au 31 décembre

| | | |
|--------------------------------------|---------------|------------------------------------|
| Etablis | | |
| Suisses établis | 13'051 | |
| Permis B | 2'963 | |
| Permis C | 3'977 | |
| Population dite légale | 19'991 | +543 (19'448 au 31.12.2011) |
| | | |
| Livrets F (admis provisoirement) | 77 | |
| Permis L (courte durée) | 269 | |
| Population dite résidente permanente | 20'337 | |
| | | |
| Séjours | | |
| Suisses en séjour | 185 | |
| Permis B en séjour | 9 | |
| Permis C en séjour | 13 | |
| Permis L en séjour | 0 | |
| Population totale | 20'544 | +600 (19'944 au 31.12.2011) |

La population étrangère (7'308 personnes) représente 35.57 % de la population totale.

| | |
|---|-----|
| <u>En plus, pour mémoire (exclus des calculs)</u> | |
| Livrets N (requérants d'asile) | 82 |
| Permis G (frontaliers) | 105 |
| Personnes étrangères en attente de permis | 52 |

2. Mouvement migratoire des Suisses en 2012

Le solde migratoire des suisses (arrivées moins départs) est positif avec 34 habitants, qui correspond à 680 arrivées (mouvement international de 42 personnes, mouvement intercantonal de 154 personnes et mouvement intercommunal de 484 personnes) et à 646 départs (mouvement international de 33 personnes, mouvement intercantonal de 104 personnes et mouvement intercommunal de 509 personnes).

3. Naissances et décès

Il y a eu 252 naissances et 156 décès enregistrés dans la commune.

4. Doyen et doyenne

Au 31 décembre 2012, le doyen est M. Alphonse Berset, né le 25 août 1911 et la doyenne M^{me}Jeanne Zimmermann (Sœur Jeanne-Louise) née le 2 octobre 1909 (décédée le 19 janvier 2013 à Châtel-St-Denis). Dès le 19 janvier 2013, la doyenne est M^{me} Jeanne Grandjean, née le 25 janvier 1912.

Au 31 décembre 2012, la population bulloise comprenait 143 personnes de 90 ans et plus, dont 99 femmes. En 2013, 42 personnes fêteront leur 90e anniversaire et 7 personnes entreront dans leur centième année.

FOCUS 2012

Naturalisations

Pour rappel, la commission communale des naturalisations est composée de trois membres de l'exécutif et de quatre membres du législatif. Etat au 31 décembre 2012: M^{me} Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente, M^{me} Josiane Romanens, vice-syndique, vice-présidente, M^{me} Sylvie Magne, conseillère communale, M. Christian Chassot, conseiller général (à partir du 29 octobre 2012, en remplacement de M^{me} Marie-Claire Pasquier), M. Nicolas Gremaud, conseiller général, M. Laurent Monney, conseiller général, M. Simon Rouiller, conseiller général (remplacé par M. Vittorio Pambianchi en 2013).

La commission des naturalisations s'est réunie à huit reprises pour l'examen de 27 demandes de naturalisation ordinaires. Après audition des personnes, la commission a proposé de suspendre 5 demandes pour lesquelles les requérants ne remplissaient pas tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances de la langue française et/ou de nos institutions politiques. La commission a aussi émis un préavis de refus du droit de cité communal envers une personne dont les connaissances civiques et l'intégration de son conjoint ont été jugées insuffisantes. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a ainsi octroyé le droit de cité de la commune de Bulle à 53 personnes, dont 9 enfants.

Pour rappel, la loi prévoit une extension des critères d'intégration au conjoint et aux enfants du requérant, même s'ils ne sont pas compris dans la demande de naturalisation. La définition des éléments faisant partie de la notion d'intégration a été précisée plus particulièrement pour la participation à la vie économique, sociale et culturelle, l'observation de règles de comportement permettant une vie en société sans conflit, le respect des principes constitutionnels fondamentaux et du mode de vie en Suisse, la capacité de s'exprimer dans une des langues officielles du canton ainsi que les connaissances appropriées de la vie publique et politique.

FOCUS 2012

Chômage

Au 1^{er} mars 2013, 668 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (570 au 1^{er} mars 2012), ce qui représente, par rapport à la population active de 7'495, un taux de 8,9 %. Quant au taux des chômeurs, à cette même date, il s'élève à 5,7 % (4,7 % en 2012).

A partir du 12 novembre 2012, les inscriptions de chômage se font directement auprès de l'Office régional de placement (ORP), à Bulle.

FOCUS 2012

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2012

| | |
|---|---|
| Administration générale (Secrétariat, contrôle des habitants, Agence AVS, RH, caisse de pensions, comptabilité, impôts, facturation) | 15 plein temps 8 temps partiel 2 apprenties |
| Centre de conciergerie bâtiments communaux | 9 plein temps 20 auxiliaires |
| Département technique | 15 plein temps 2 temps partiel 1 apprentie |
| Service du feu | 2 plein temps |
| Service de la jeunesse | 4 temps partiel 2 apprentis |
| Écoles primaires et enfantines: | |
| • professeurs de sport | 2 plein temps 1 temps partiel |
| • coordinateur des sports | 1 temps partiel |
| • administration scolaire | 1 plein temps 2 temps partiel |
| • surveillance des devoirs | 36 auxiliaires |
| • patrouilleurs scolaires | 17 auxiliaires |
| • accueil extra-scolaire | 15 auxiliaires |
| • bibliothèque Lector | 4 auxiliaires |
| Édilité | 28 plein temps 2 auxiliaires 3 apprentis |
| Forêts | 5 plein temps 1 auxiliaire 2 apprentis |
| Musée gruérien et bibliothèque publique | 4 plein temps 10 temps partiel 2 stagiaires 15 auxiliaires |
| Police locale | 6 plein temps 2 temps partiel |
| Service des tutelles (pour les Communes de Bulle, Riaz et Morlon) | 8 plein temps 5 temps partiel |
| Total EPT (sans auxiliaire, ni stagiaire, ni apprenti) | 114.65 unités |
| Rentiers | 138 |
| Pont AVS | 18 |

FOCUS 2012

Personnel communal

2. Mutations intervenues durant l'année 2012

Arrivées. Sont arrivés dans la commune, au Département de l'administration, Vloria Ferizi, apprentie employée commerce ; au Département technique, Anne-Marie Guinnard-Bapst, collaboratrice administrative, Mélanie Jonin, collaboratrice administrative, Barbara Droux, technicienne et Laetitia Chassot, collaboratrice administrative ; au Service de la jeunesse, Gilles Cotton, responsable du service de la jeunesse et Mathias Hayoz, apprenti ; aux Ecoles primaires, Gaëlle Rinaldi, maîtresse de sport ; à l'édilité, Yvan Rochat, jardinier, et Benoît Sottas, jardinier ; au Musée gruérien, Christine Mülli Zouaoui, bibliothécaire, et Aurore Barman, assistance en informatique documentaire, enfin, au Service des tutelles, Florence Oberson, gestionnaire de dossiers.

Mutations. Au service des sports, Philippe Fragnière est désormais maître de sport et coordinateur de sport. Au Département technique, Tania Bruno est passée du statut de stagiaire à celui de collaboratrice administrative (CDD).

Départs. Patrick Quartenoud, responsable du Service de la jeunesse, Caroline Del Matto, Nadia Remy et Mélanie Jonin, toutes trois collaboratrices administratives au Département technique, Christine Mülli Zouaoui, bibliothécaire au Musée gruérien et à la bibliothèque publique ainsi que Lucien Savoy, stagiaire au Service des tutelles ont quitté la commune.

Ancienneté. Gérard Romanens, assistant de tutelles et Elisabeth Saudou, ont atteint les 25 ans de service. Quant à Olivier Kolly, jardinier, il a atteint les 35 ans de service.
Fin d'apprentissage. Pauline Ding, apprentie employée de commerce à l'administration, Jessica Chassot, apprentie horticultrice et Jean-Pierre Lehmann, apprenti au Service de la jeunesse, ont terminé leur apprentissage.

Retraite. Josée Vial, agente AVS à l'administration, André Chollet, jardinier à l'édilité, Carlo Gattoni, maître de sport et coordinateur de sport, Georges Grand, concierge, et André Murith, concierge, sont partis à la retraite.

Décès. Joseph Bossel et Eloi Quartenoud, anciens employés de la commune à la retraite, sont décédés en 2012.

FOCUS 2012

Votations

Les citoyens ont été convoqués quatre fois pour des votations en 2012.

Le 11 mars 2012, 5'016 votants sur 10'520 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 47,68 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires

2'474 OUI 2'355 NON

Initiative sur l'épargne-logement

2'151 OUI 3'377 NON

Initiative populaire du 26 juin 2009 "6 semaines de vacances pour tous"

1'765 OUI 3'137 NON

Initiative "Pour des jeux d'argent au service du bien commun"

4'024 OUI 553 NON

Réglementation du prix du livre (LPL)

2'991 OUI 1'653 NON

17 juin 2012, 3'490 votants sur 10'572 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 33,01 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement

923 OUI 2'372 NON

Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère

545 OUI 2'816 NON

Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)

522 OUI 2'858 NON

23 septembre 2012, 3'405 votants sur 10'487 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 32,45 %, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

**Promotion de la formation musicale des jeunes
(contre-projet à l'initiative populaire "jeunesse + musique")**

2'391 OUI 892 NON

Initiative populaire "Sécurité du logement à la retraite"

1'322 OUI 1'829 NON

Initiative populaire "Protection contre le tabagisme passif"

1'265 OUI 2'081 NON

23 septembre 2012, 2'739 votants sur 10'517 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 26,04 %, se sont prononcés en votation fédérale et cantonale sur les objets suivants:

Loi sur les épizooties

1'827 OUI 726 NON

Loi sur l'énergie (cantonal)

1'416 OUI 1'259 NON

FOCUS 2012

Aperçu de la construction

La statistique ci-dessous donne une indication sur l'évolution de la construction d'habitations au cours des dix dernières années:

| | |
|------|--|
| 2003 | construction de 25 bâtiments comptant 118 appartements |
| 2004 | construction de 37 bâtiments comptant 188 appartements |
| 2005 | construction de 29 bâtiments comptant 134 appartements |
| 2006 | construction de 53 bâtiments comptant 238 appartements |
| 2007 | construction de 33 bâtiments comptant 130 appartements |
| 2008 | construction de 62 bâtiments comptant 340 appartements |
| 2009 | construction de 44 bâtiments comptant 208 appartements |
| 2010 | construction de 82 bâtiments comptant 361 appartements |
| 2011 | construction de 42 bâtiments comptant 105 appartements |
| 2012 | construction de 67 bâtiments comptant 214 appartements |

En 2012, 175 appartements situés dans des immeubles collectifs et 39 maisons individuelles ou groupées ont été mis sur le marché, contre respectivement 55 et 50 l'année précédente. En janvier 2013, les constructions en cours et les projets en préparation sont à nouveau nombreux (voir ci-dessous). A noter que les chiffres 2006 comprennent pour la première fois l'activité enregistrée sur le secteur de La Tour-de-Trême.

Dossiers mis à l'enquête. Le Département technique, la Commission technique et le Conseil communal ont étudié 259 mises à l'enquête: 26 pour des villas et des maisons familiales, 24 pour des bâtiments locatifs ou en PPE, 13 pour des transformations et rénovations d'habitations, 13 pour des transformations d'autres bâtiments, 10 pour des plans de quartier, de lotissement ou des modifications du plan d'aménagement, 2 pour des bâtiments administratifs et commerciaux, 1 pour des bâtiments industriels, 8 pour des routes, des trottoirs et des places et 159 pour divers objets de minime importance.

Constructions en cours. Au mois de janvier 2013, 338 appartements situés dans des immeubles locatifs (296 en janvier 2012) ainsi que 67 villas individuelles, jumelées ou groupées (68 en janvier 2012), étaient en construction.

Projets de construction. Au mois de janvier 2013, 644 appartements situés dans des immeubles locatifs (398 en janvier 2012), 58 villas individuelles, jumelées ou groupées (85 en janvier 2012) ainsi que 27 transformations d'autres bâtiments (40 en janvier 2012) sont en projet.

1

| | |
|---|---------|
| Résultat | page 16 |
| Administration générale | page 19 |
| Service des constructions | page 20 |
| Bâtiment administratif | page 20 |
| Cadastre | page 21 |
| Foires et marchés, domaine public, divers | page 21 |
| Services des tutelles et curatelles | page 21 |
| Police locale | page 22 |
| Service du feu | page 22 |
| Militaire | page 22 |
| Protection civile | page 23 |
| Enseignement et formation | page 23 |
| Musée gruérien et bibliothèque publique | page 25 |
| Culture, loisirs et sports | page 26 |
| Santé | page 28 |
| Affaires sociales | page 28 |
| Transports et communications | page 30 |
| Approvisionnement en eau | page 31 |
| Epuration des eaux | page 31 |
| Gestion des déchets | page 32 |
| Aménagement du territoire | page 32 |
| Forêt | page 32 |
| Tourisme | page 33 |
| Impôts | page 34 |
| Finances | page 36 |
| Autres postes | page 37 |
| Amortissements supplémentaires | page 38 |
| Compte des investissements | page 40 |
| Bilan | page 40 |

1. Résultat

Le compte de fonctionnement dégage un **bénéfice de Fr. 432'192.83**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 772'065.--. L'amélioration est de Fr. 1'204'257.83. Nous avons pu procéder à des amortissements supplémentaires de Fr. 1'798'379.37 et constituer des réserves pour futurs investissements de Fr. 700'000.--.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 99'507'820.-- de charges, avant amortissements supplémentaires, versement aux réserves et imputations internes. Les comptes 2012 enregistrent un total de Fr. 100'084'235.--.

L'augmentation des charges est de Fr. 576'415.-- (0,6 %).

Les produits de fonctionnement enregistrent notamment des recettes fiscales et des taxes supplémentaires par rapport au budget.

Le budget prévoyait Fr. 96'315'755.-- de recettes, avant prélèvement sur réserves et imputations internes. Les comptes 2012 enregistrent un total de Fr. 104'132'346.57.

L'augmentation des produits est de Fr. 7'816'591.57 (8,1 %).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts (les montants ci-dessous n'englobent pas les prestations internes):

| | Budget | Comptes | | Différences |
|--|---------------|---------------|---|--------------|
| Dépenses de fonctionnement | | | | |
| Patinoire, prise en charge du déficit | 550'000.-- | 899'116.50 | + | 349'116.50 |
| Homes, subvention. soins spéciaux | 2'626'300.-- | 2'976'543.25 | + | 350'243.25 |
| Homes, frais financiers | 1'050'000.-- | 1'215'047.30 | + | 165'047.30 |
| Foyers communaux, dépenses | 16'813'000.-- | 17'860'276.83 | + | 1'047'276.83 |
| Invalidité, institutions spécialisées | 4'557'000.-- | 4'380'722.90 | - | 176'277.10 |
| Subventions pour routes privées | 80'000.-- | 192'466.60 | + | 112'466.60 |
| Déficit net de la gestion des eaux | 887'000.-- | 0.-- | - | 887'000.-- |
| Impôts, pertes sur débiteurs | 650'000.-- | 421'827.55 | - | 228'172.45 |
| Intérêts des dettes | 2'895'900.-- | 2'697'301.33 | - | 198'598.67 |
| Recettes de fonctionnement | | | | |
| Autorisations de construire | 160'000.-- | 306'578.35 | + | 146'578.35 |
| Police, amendes | 480'000.-- | 597'763.-- | + | 117'763.-- |
| Embellissement, part. entretien futur | 0.-- | 1'020'000.-- | + | 1'020'000.-- |
| Cotisations ass.-maladie, recettes | 50'000.-- | 238'733.75 | + | 188'733.75 |
| Foyers communaux, recettes | 16'813'000.-- | 17'860'320.80 | + | 1'047'320.80 |
| Routes, part. entretien/travaux futurs | 0.-- | 261'457.40 | + | 261'457.40 |
| Contributions de remplacement – places | 0.-- | 183'416.-- | + | 183'416.-- |
| Produit net de la gestion des eaux | 0.-- | 509'412.54 | + | 509'412.54 |
| Epuration des eaux, taxes raccordement | 703'410.-- | 1'626'258.30 | + | 922'848.30 |
| Ordures ménagères, taxes et divers | 1'896'000.-- | 2'036'776.77 | + | 140'776.77 |
| Impôt revenu/fort. pers.physiques | 38'900'000.-- | 39'614'653.55 | + | 714'653.55 |
| Impôt à la source | 2'100'000.-- | 2'624'864.75 | + | 524'864.75 |

| | | | | |
|--------------------------------------|----------------|---------------|---|--------------|
| Impôt bénéfice/capital pers. morales | 10'900'000.--- | 10'779'135.25 | - | 120'864.75 |
| Impôt sur mutations immobilières | 1'600'000.--- | 2'609'954.85 | + | 1'009'954.85 |
| Contribution immobilière | 5'050'000.--- | 5'419'339.10 | + | 369'339.10 |
| Intérêts des prêts et placements | 816'000.--- | 681'541.60 | - | 134'458.40 |

Endettement

La dette brute s'élève à Fr. 107'431'652.95 selon le bilan au 31.12.2012 (Fr. 84'777'279.72 au 31.12.2011).

- **La dette brute par habitant** (population légale: 19'592 h. au 31.12.2011) est de **Fr. 5'483.--** à fin 2012 (Fr. 4'474.-- à fin 2011).

La dette nette (capitaux déduits) s'élève à Fr. 77'705'408.14 au 31.12.2012 (Fr. 48'727'277.78 à fin 2011).

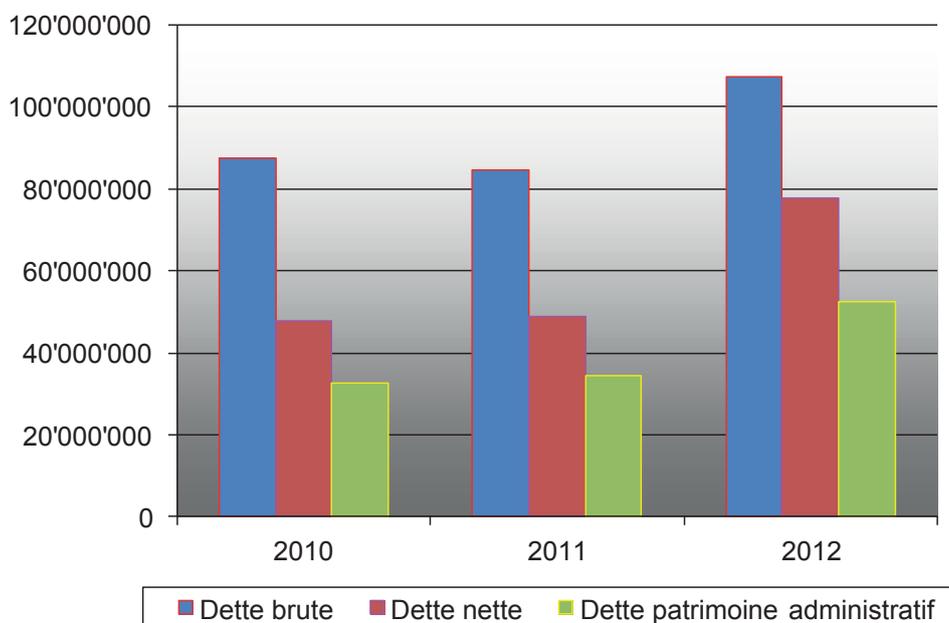
- **La dette nette par habitant** est de **Fr. 3'966.--** à fin 2012 (Fr. 2'568.-- à fin 2011).

La dette nette du patrimoine administratif (patrimoine financier déduit) s'élève à Fr. 52'339'904.35 selon le bilan au 31.12.2012 (Fr. 34'441'465.34 à fin 2011).

- **La dette nette du patrimoine administratif par habitant** est de **Fr. 2'671.--** à fin 2012 (Fr. 1'818.-- à fin 2011).

Amortissements et réserves enregistrés dans le compte de fonctionnement:

Evolution de l'endettement



Amortissements obligatoires

| | | |
|---|------------|----------------------------|
| Transformation locaux bât. édilitaire (feu) | Fr. | 56'100.--- |
| Bâtiments scolaires de La Léchère | Fr. | 559'417.15 |
| Extension de la bibliothèque publique | Fr. | 90'000.--- |
| Musée – transformation et agrandissement | Fr. | 39'000.--- |
| Terrain football, Bouleyres | Fr. | 38'081.90 |
| Foyers pour personnes âgées | Fr. | 227'900.--- |
| Rues, places et trottoirs | Fr. | 643'800.--- |
| Parking Bulle-Centre | Fr. | 99'000.--- |
| Véhicule de débardage – forêts | Fr. | 67'500.--- |
| Bâtiment édilitaire de Palud | Fr. | 29'100.--- |
| Approvisionnement en eau | Fr. | 983'195.50 |
| Epuración des eaux | Fr. | 1'626'258.30 |
| Ordures ménagères | Fr. | 72'100.--- |
| Bâtiment PostFinance | Fr. | 80'000.--- |
| Rue du Marché 28 (Conservatoire) | Fr. | 81'000.--- |
| Immeuble Les Mésanges | Fr. | 25'200.--- |
| | Fr. | <u>4'717'652.85</u> |

Mouvement des réserves

| | Budget | Comptes |
|---|-------------------------------|--------------------------------|
| <u>Attributions</u> | | |
| Fonds pour abris communs PC | Fr. 140'000.--- | Fr. 0.--- |
| Fonds d'embellissement | Fr. 0.--- | Fr. 38'744.80 |
| Routes – entretien et travaux | Fr. 0.--- | Fr. 261'457.40 |
| Fonds pour aménagement de places | Fr. 0.--- | Fr. 183'416.--- |
| Fonds entretien mesures écologiques H189 | Fr. 0.--- | Fr. 1'020'000.--- |
| Fonds pour construction bâtiments scolaires | Fr. 0.--- | Fr. 700'000.--- |
| | Fr. <u>140'000.---</u> | Fr. <u>2'203'618.20</u> |

Dissolutions

| | | | | |
|--|------------|-----------------------------|------------|----------------------------|
| Fonds d'embellissement | Fr. | 44'000.--- | Fr. | 52'961.75 |
| Fonds police du feu | Fr. | 0.--- | Fr. | 4'074.30 |
| Fonds pour construction abris PC | Fr. | 99'000.--- | Fr. | 260'688.--- |
| Fonds pour entretien des routes | Fr. | 150'000.--- | Fr. | 150'000.--- |
| Fonds aménagement places de parc | Fr. | 20'000.--- | Fr. | 38'000.--- |
| Approvisionnement en eau | Fr. | 2'097'000.--- | Fr. | 678'206.38 |
| Fonds protection des eaux | Fr. | 0.--- | Fr. | 51'161.25 |
| Fonds des forêts | Fr. | 150'000.--- | Fr. | 0.--- |
| Fonds de rénovation, immeuble Les Mésanges | Fr. | 0.--- | Fr. | 10'670.--- |
| Réserve route de la Ronclina | Fr. | 0.--- | Fr. | 18'160.--- |
| | Fr. | <u>2'560'000.---</u> | Fr. | <u>1'263'921.68</u> |

Renseignements particuliers sur certains comptes de fonctionnement

En préambule, il faut rappeler qu'en raison de la séparation des travaux d'entretien effectués par des tiers de ceux réalisés par les services communaux, certains écarts par rapport au budget apparaissent lorsque des travaux qu'il était prévu de confier à des tiers ont été effectués par nos services et vice versa.

La masse salariale, déduction faite des traitements des foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 12'738'282.--, soit Fr. 24'317.-- de moins que prévu au budget (– 0,19 %).

Les participations à des collectivités publiques (dépenses liées), comptes par nature 351 et 352, s'élèvent à Fr. 40'859'377.55, soit Fr. 257'877.55 de plus que prévu au budget. Elles représentent le 39,9 % des charges, imputations internes et amortissements supplémentaires déduits.

2. Administration générale

Dépenses

020.310.02 Frais de publications et annonces

Le dépassement s'explique notamment par des frais importants d'annonces pour la recherche de personnel, Fr. 24'200.--. Les dépenses sont dépendantes également du nombre de mises à l'enquête publique que nous refacturons aux privés (voir cpte 020.435.02).

020.318.03 Mandats divers et émoluments

Le conseil communal a mandaté un bureau spécialisé pour la procédure de recrutement de l'architecte de ville.

020.365.00 Subventions et dons divers

Les principales subventions 2012 ont concerné l'éclairage installé à l'occasion des fêtes de fin d'année, Fr. 52'961.--, la fête du 1^{er} août, Fr. 11'251.--, la Bénichon, Fr. 8'500.--, le Carnaval des enfants, Fr. 7'000.--, le Salon des Goûts et Terroirs, Fr. 20'000.--, le Salon suisse des artisans, Fr. 5'000.--, le Salon Question d'âge, Fr. 5'000.--, le Salon Aqua Pro, Fr. 5'000.--, les marchés folkloriques, Fr. 6'000.--, le Marché de Noël, Fr. 13'000.--, l'organisation de la St-Nicolas, Fr. 4'500.--, le soutien au groupement des commerçants pour l'élaboration d'un calendrier marquant la fin des travaux au centre de La Tour-de-Trême, Fr. 8'000.--, ainsi que le soutien aux diverses manifestations agricoles, Fr. 9'600.--.

Le dépassement provient principalement des frais d'éclairage lors des fêtes de fin d'année, montant qui est prélevé sur le fonds d'embellissement (voir compte 020.482.00).

Recettes020.434.00 Prestations pour tiers

Le personnel administratif a principalement effectué des prestations en faveur de l'association intercommunale pour l'épuration du bassin Sionge (AIS), la caisse de pensions et l'association MOBUL.

020.436.00 Remboursements d'assurance

Ce compte enregistre les indemnités journalières pour des cas de maladie ou accident du personnel administratif.

Le léger dépassement du compte 020.301.00 s'explique par le remplacement du personnel absent.

3. Service des constructions

Dépenses029.318.01 Remboursement des cartes de construction

Les cartes de construction qui n'ont pas été retournées ne sont pas remboursées, soit un montant de Fr. 18'633.-- en 2012.

La facturation des cartes de construction a été abandonnée dès le 1^{er} mai 2010.

029.431.00 Autorisations de construire

Le rattrapage du retard dans la facturation des autorisations de construire explique la différence de recettes par rapport au budget.

4. Bâtiment administratif

Dépenses09001.314.00 Entretien et rénovation - Hôtel de Ville, Grand-Rue 7

Le dépassement provient des travaux suivants:

- mise à niveau de la détection incendie obligatoire Fr. 16'075.--
- mise à niveau de la centrale TT (licences) Fr. 9'711.--

En outre, il faut relever que certains travaux prévus au budget n'ont pas été réalisés (migration soft commande du chauffage et barres de sécurité aux fenêtres).

09001.318.10 Prestations de tiers

Le conseil communal a décidé que les frais du régisseur étaient désormais payés par la ville qui ensuite refacture ces prestations aux utilisateurs.

09002.390.00 Prestations du centre d'entretien – Bât. administratif rue de la Perreire 3

Il s'agit des prestations pour le réaménagement des bureaux du département technique.

Recettes09001.427.00 Loyers restaurant et locaux

Durant la période des travaux effectués dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, les lotos sont organisés à Riaz, ce qui explique la baisse des recettes.

5. Cadastre**Dépenses**100.318.00 Révision de l'abornement

La modification du parcellaire de la place du Carré a été faite, quand bien même les travaux ont été reportés. En effet, les conventions signées et les travaux futurs nécessiteront de toute façon ces modifications cadastrales. Le produit des ventes figure au compte 100.435.00.
Le déplacement du minigolf dans la zone sportive a nécessité la création d'un DDP.

6. Foires et marchés, domaine public, divers**Recettes**101.434.01 Location du domaine public

| | | |
|-----------------------------|-----|-----------|
| Terrasses | Fr. | 33'045.60 |
| Emplacements pour commerces | Fr. | 9'376.85 |
| Caissettes à journaux | Fr. | 4'950.-- |
| Taxis | Fr. | 2'708.35 |
| Empiètements et divers | Fr. | 23'715.75 |

7. Service des curatelles

Nous nous permettons de vous renvoyer au rapport relatif au fonctionnement de ce service, pages 71 à 79.

8. Police locale

Dépenses

- 113.311.01 Achat de machines, mobilier et véhicules
- Les appareils pour le contrôle de stationnement des zones horodateurs ont dû être changés, ce qui explique le dépassement par rapport au budget.
- 113.318.00 Prestations effectuées par des tiers
- Le dépassement s'explique par le service de surveillance de la vie nocturne mis en place du 1^{er} juin au 14 juillet et du 17 août au 29 septembre.

9. Service du feu

Dépenses

- 140.315.01 Frais d'entretien des véhicules
- De nombreuses réparations ont été effectuées sur les véhicules, notamment sur le camion Multilift (freins, carrosserie et expertise). Ce véhicule a été repris au service de la voirie afin de l'aménager avec une citerne pour les transports d'eau. Les coûts pour l'achat et l'aménagement de ce véhicule figurent sous le compte 140.311.00.
- Ce compte enregistre également les primes d'assurances pour plus de Fr. 13'000.--.
- 140.318.00 Frais d'interventions
- Ce compte enregistre notamment l'achat de consommables pour l'hydrocarbure qui sont refacturés lors des interventions.

10. Militaire

Recettes

- 150.469.00 Subvention LoRo
- Il s'agit de la subvention versée par la Loterie Romande à la société de tir au pistolet pour les travaux de sécurisation du stand de tir du Verdél en 2011.

11. Protection civile

Dépenses

| | |
|------------|--|
| 160.366.00 | <u>Subsides versés à des abris privés</u> |
| | Les subsides sont prélevés sur le fonds pour la construction des abris communs (160.480.00). |

Recettes

| | |
|------------|---|
| 160.430.00 | <u>Contributions de remplacement abris PC</u> |
| | Les contributions de remplacement sont perçues par le canton, dès le 1 ^{er} janvier 2012. Le solde est négatif étant donné que des remboursements de taxes ont été effectués. Ce montant est prélevé sur le fonds. |
| 160.452.00 | <u>Participation des communes</u> |
| | La part des communes est calculée sur la base de la population dite légale, la plus récente, en l'occurrence celle au 31 décembre 2011. Les communes de Bulle, Morlon, Riaz, Le Pâquier et Gruyères forment l'organisation de protection civile. Cette convention a été dénoncée au 31 décembre 2012, suite aux nouvelles dispositions légales relatives à la protection civile et à la suppression des corps locaux. |

12. Enseignement et formation

Le cercle scolaire compte un total de 1'583 élèves (enfantine et primaire).

Dépenses

| | |
|------------|--|
| 200.351.00 | <u>Ecole enfantine, part. aux dépenses cantonales</u> |
| 210.351.00 | <u>Ecole primaire, part. aux dépenses cantonales</u> |
| | Les traitements et charges sociales du corps enseignant, de même que les transports scolaires, incombent à l'Etat pour le 35 % et aux communes pour le 65 %. La part des charges supportées par les communes est répartie selon la population légale. |
| 219.310.00 | <u>Economat scolaire</u> |
| | Le dépassement provient de l'achat des fournitures auprès de l'office cantonal du matériel scolaire et des subventions versées aux enseignants pour les ACM/ACT (bricolage et couture). Le budget est établi sur l'année civile, alors que de nouvelles classes ouvrent à l'automne, ce qui explique également les coûts supplémentaires. |

- 219.311.00 Achat de matériel et mobilier
- Le dépassement s'explique par l'équipement d'une nouvelle salle de classe à Morlon.
- 219.313.00 Accueil extra-scolaire - charges
- Le total des charges pour l'accueil extra-scolaire se monte à Fr. 307'837.-- en tenant compte des chapitres 219.302.02, 219.313.00, 219.399.00 et des charges sociales. Nous avons acquis un logiciel pour la gestion de ce service.
- Les produits (219.433.02) s'élèvent à Fr. 131'967.--. Outre une cotisation annuelle de Fr. 40.--, les parents s'acquittent d'une participation de Fr. 12.-- pour l'accueil de midi, dégressive selon le droit aux subventions scolaires.
- Quant à l'accueil du matin (6h30-7h45), introduit dès la rentrée 2010, il est facturé entre Fr. 3.-- et Fr. 5.-- suivant la fréquentation, plus la cotisation annuelle.
- Le solde à charge de la commune est donc d'env. Fr. 175'870.--.
- 219.318.02 Transports scolaires
- Une commission a été constituée pour l'étude des transports scolaires, avec octroi d'un mandat à un bureau spécialisé.
- 220.351.00 Participation aux charges des prestataires privés
- Ces coûts sont répartis à raison de 55 % pour les communes et 45 % pour le canton.
- Selon les informations reçues du canton, le dépassement est dû à une sous-évaluation des charges en matière de logopédie essentiellement.
- 29202.314.00 Entretien et rénovation, bâtiment III, halles I et II, pavillon - Condémine
- Le dépassement s'explique par le remplacement du concierge en arrêt maladie. Cela se remarque également dans les prestations internes du centre de conciergerie (29202.399.00).
- 29203.314.00 Entretien et rénovation, halle de gymnastique de La Rieta
- Une étude pour la modification du chauffage était prévue. Elle n'a pas été nécessaire, le département technique ayant résolu le problème.
- 29204.314.00 Entretien et rénovation, bâtiments de La Léchère
- Le contrôle des installations électriques a été effectué, ce qui explique la différence par rapport au budget.

Recettes

29200.434.00 Location salles de classe et de sport

Les Classes d'enseignement spécialisé ont résilié le contrat de location à la Léchère.

13. Musée gruérien et bibliothèque publique

Pour le fonctionnement général du Musée et de la Bibliothèque, nous vous prions de prendre connaissance du rapport figurant aux pages 85 à 95.

Les comptes 2012 présentent un excédent de charges de Fr. 1'483'859.--, soit inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'491'700.--.

Dépenses

300.301.00 Traitement du personnel

Le dépassement est compensé par les prestations reçues des assurances (maladie, accident et maternité), compte 300.436.00.

300.311.01 Achats pour collections

Le bon résultat des comptes 2012 a permis d'augmenter le fonds pour l'acquisition des collections (bilan 233.24).

300.314.00 Entretien de l'immeuble

Le conseil communal a décidé l'installation du WIFI pour un coût total de Fr. 9'768.10, non prévu au budget.

300.315.02 Entretien des collections

Un rapport sur le piano-forte Aloys Mooser a été établi par un facteur d'instruments de musique anciens à clavier pour un coût de Fr. 9'563.30.
Ce montant est prélevé sur le fonds figurant au bilan, compte 233.21.

300.318.01 Nouvelle exposition permanente

Comme mentionné dans le rapport 2011, afin de compléter le projet initial de rénovation, le Musée et les Amis du Musée ont obtenu des fonds supplémentaires auprès de plusieurs fondations. Les montants octroyés sont versés par Pro Helvetia et par la société des Amis sur le compte 300.469.02.

Nous rappelons que ces apports ont permis de mettre en chantier en 2011 une deuxième étape du projet. Elle comprend les éléments non couverts par le budget initial, soit: communication et signalétique, traductions, le parcours enfants et l'animation, l'équipement de l'espace d'expositions temporaires, les aménagements des espaces de consultation, de la boutique, de la réception et de la cafétéria, la réalisation d'audio-visuels (DVD), la restauration d'objets et de tableaux et de l'équipement pour les réceptions. Ces travaux se sont poursuivis en 2012.

Toutes les factures concernant cette deuxième étape sont imputées dans ce compte.

14. Culture, sports et loisirs

Dépenses

302.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés culturelles

En plus des contributions en faveur des Francomanias, Fr. 125'000.--, l'Opéra des Champs, Fr. 35'000.--, la fête des musiques gruériennes, Fr. 16'560.--, New Orleans meets, Fr. 18'000.--, le spectacle "Bus Tour", Fr. 10'000.--, la fête de la musique, Fr. 3'000.--, le CD du groupe Catillon, Fr. 2'000.--, le concert du Chœur et de la Maîtrise St-Pierre-aux-Liens, Fr. 2'000.--, nous enregistrons plusieurs aides ponctuelles.

320.318.10 Concept de communication

Le projet de corporate identity a été reporté au budget 2013.

330.382.10 Attribution au fonds d'entretien mesures écologiques – H189

La construction de la route a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement qui a démontré la nécessité de réaliser des mesures de protection et de remplacement de l'équilibre écologique. Le canton ne désire pas rester propriétaire des terrains concernés, mais assume financièrement les tâches d'entretien ; une convention a été signée.

L'Etat de Fribourg a versé un montant capitalisé de Fr. 1'020'000.-- afin que la commune assume l'entretien des mesures écologiques, estimé à Fr. 57'000.-- par année, durant 25 ans (voir compte 330.436.01). Ce montant est comptabilisé dans un fonds au bilan (282.7).

Les endroits concernés sont le canal des Usiniers, la lisière Nord du bois de Sautaux, la butte antibruit à la Pâla, la chapelle de la Motta, etc.

340.317.00 Manifestations populaires

Il s'agit des frais d'organisation de la 2^{ème} édition de la manifestation populaire "Bull'Bouge" qui a connu un beau succès.

Elle a pour but de promouvoir l'activité physique, l'alimentation saine et la mobilité douce. Il faut relever que la commune a reçu le 1^{er} prix de la SUVA - prix des communes de la Suisse Bouge 2012, d'une valeur de Fr. 7'500.--, pour son concept séduisant et original.

340.365.01 Subventions extraordinaires aux sociétés sportives

Ce compte enregistre les contributions versées en faveur de la Corrida, Fr. 20'523.--, de l'installation du minigolf près du centre de tennis Fr. 20'000.--, du Gruyère Cycling Tour, Fr. 10'000.--, du Tour de Romandie, Fr. 5'000.--, du Grand Prix de la Gruyère de tennis, Fr. 3'500.--, des concours hippiques, Fr. 1'200.--, la participation pour l'Urban Training, Fr. 2'000.--, la cotisation au Grand Prix des villes sportives, Fr. 4'400.--, ainsi que plusieurs aides ponctuelles.

341.395.00 Imputations internes des amortissements obligatoires

Il s'agit de l'amortissement du solde de l'investissement pour le réaménagement des terrains de football 3 et 4.

343.316.00 Redevance pour utilisation de la salle omnisports

La commune de Bulle bénéficie de l'utilisation de la salle omnisports en soirée et durant les week-end pour ses sociétés sportives. A ce titre, elle participe aux frais d'exploitation à raison de 38,37 %, en compagnie du Collège du Sud (43,17 %) et du Centre professionnel (18,46 %).

344.365.00 Patinoire - prise en charge du déficit

Les présents comptes enregistrent le résultat de la saison 2011 / 2012, avec 135 jours d'ouverture, et le résultat d'exploitation pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 31 décembre 2012, avec 88 jours d'ouverture.

Les comptes de la patinoire sont tenus par Espace Gruyère SA, avec un exercice comptable qui se terminait au 30 juin. Le conseil communal a décidé que les comptes seraient désormais bouclés au 31 décembre. Par conséquent, les comptes 2012 prennent à charge le déficit de la patinoire pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2012, soit 18 mois ou 223 jours d'ouverture.

Cette modification était notamment nécessaire pour la mise en place de la régionalisation des sports.

350.365.00 Subvention Fondation Pass'Age (reprise Ebull-enfants)

La Fondation Pass'Age a été dissoute au 31 décembre 2011 et le centre d'animation jeunesse est devenu un service communal.

Une provision de Fr. 25'000.--, constituée en 2003, a été dissoute.

Recettes**330.469.00** Participations de tiers au fonds d'embellissement

Lorsqu'une participation au fonds est prévue dans les conditions générales d'une soumission, l'entreprise mandataire doit effectuer une déduction de 1 % sur sa facture.

Ces participations sont comptabilisées dans ce compte, puis virées au bilan par le compte 330.382.00, afin de satisfaire aux exigences comptables du Service des communes.

342.434.00 Entrées de la piscine

La présente saison a enregistré 54'296 passages, contre 52'852 en 2011 et 48'114 en 2010.

15. Santé

Dépenses

410.351.00 Part au subventionnement cantonal des soins spéciaux dans les EMS

Le crédit inscrit au budget de l'Etat de Fr. 70'188'000.-- a été dépassé de Fr. 8'445'000.--. Les conséquences financières liées à la mise en œuvre de la législation fédérale sur le nouveau régime de financement des soins à charge des pouvoirs publics se sont élevées à 6,5 millions de francs, montant qui n'avait pas pu être prévu au budget. Cette dépense supplémentaire est principalement due au fait que le nouveau système de tarification valable pour l'ensemble de la Suisse est dorénavant moins favorable pour le canton de Fribourg.

L'Etat prend à sa charge le 45 % et les communes le 55 %, réparti selon la population légale.

410.352.00 Participation aux frais financiers des homes

La commune de domicile du résident avant l'entrée dans un home doit prendre à sa charge les frais financiers (intérêts et amortissement de la dette de construction).

En 2012, nous avons payé les montants suivants:

| | | |
|------------------------|-----|------------|
| • Foyer de Bouleyres | Fr. | 417'054.40 |
| • Maison bourgeoisiale | Fr. | 220'070.90 |
| • Homes extérieurs | Fr. | 577'922.-- |

16. Affaires sociales

Dépenses

541.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

Selon la loi sur la petite enfance, nous avons versé des subventions aux crèches suivantes:

| | | |
|--|-----|------------|
| • Les Lutins, Bulle | Fr. | 240'000.-- |
| • Chemins de l'Enfance, La Tour-de-Trême | Fr. | 52'615.-- |
| • Tartine et Chocolat, Bulle | Fr. | 65'940.-- |

| | | |
|--------------------------------------|-----|-----------|
| • A Petits Pas, Broc | Fr. | 52'870.-- |
| • Les Galopins, Marsens | Fr. | 32'787.-- |
| • Roséchoux, Vulruz | Fr. | 56'541.-- |
| • Cotation à la Fédération cantonale | Fr. | 200.-- |

Une provision de Fr. 30'000.-- a été dissoute.

550.351.00 Part aux dépenses cantonales, institutions spécialisées

Il s'agit de notre participation à l'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

Le total des subventions inscrites au budget de l'Etat s'élevait à Fr. 121'585'000.--, alors que les subventions estimées pour 2012 s'élèvent à Fr. 115'740'000.--.

Le budget n'a pas été atteint en raison du report, sur l'année 2013, d'une partie des décomptes finaux qui étaient prévus sur l'exercice 2012.

570 Foyers communaux

Concernant le fonctionnement général des Foyers communaux pour personnes âgées, nous vous prions de vous référer au rapport que vous trouvez aux pages 61 à 69.

580.366.00 Aides accordées à des tierces personnes

Ce compte enregistre les cotisations AVS pour indigents, Fr. 54'995.--, les honoraires de tuteurs privés pour indigents, Fr. 13'063.--, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 20'740.--.

580.366.01 Sacs ordures ménagères remis aux familles

La commune remet gratuitement 20 sacs de 35 litres, par année et par enfant, jusqu'à l'âge de trois ans.

586.317.00 Manifestations – Bulle Sympa

Il s'agit des frais de manifestations organisées dans le cadre de Bulle Sympa. Le dépassement par rapport au budget est compensé par une subvention de Fr. 5'000.-- reçue du Service cantonal de l'intégration (compte 586.461.00).

Recettes

520.436.00 Récupérations cotisations d'assurance-maladie

Du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2011, la Caisse cantonale de compensation nous remboursait, par prélèvement sur les subsides, les primes et intérêts mora-

toires découlant des actes de défaut de biens (ADB) payés pour l'assurance-maladie des indigents qui sont maintenant pris en charge directement par le canton.

Le montant versé en 2012 concerne principalement le solde des dossiers 2011 ainsi que la récupération d'ADB.

17. Transports et communications

Dépenses

622.313.92 L'entretien et l'exploitation de l'ensemble des véhicules, plus de cinquante unités,
622.313.93 utilisés par les services communaux, sont assurés par le centre d'entretien. Leur
622.390.92 utilisation est refacturée dans les divers chantiers par le chapitre 622.490.95.
622.390.93

622.308.00 Personnel temporaire

Dans un but de rationalisation, le service du centre d'entretien a fait appel à de la main-d'œuvre temporaire. Le dépassement par rapport au budget est compensé par une diminution des charges salariales et des remboursements d'assurances.

624.313.20 Achat de sel et gravillon

Les conditions atmosphériques ont nécessité l'achat de 340 tonnes de sel (2011: 210 tonnes, 2010: 718 tonnes).

625.318.00 Taxes d'élimination – balayage

Les résidus de balayage sont amenés à la décharge de Châtillon. Depuis le 1^{er} janvier 2012, le canton perçoit une taxe de Fr. 15.--/tonne pour la mise en décharge. Le coût total est de Fr. 120.--/tonne.

Les tournées de balayage ont été intensifiées, répondant ainsi à la demande du conseil général sur la propreté de la ville.

630.366.00 Subventions pour routes privées

Les rues suivantes ont été reprises par la commune: la rue du Moulin, le chemin de Plaisance et le chemin de l'Aurore.

Seule la reprise de la rue du Moulin avait été budgétisée.

651.352.00 Participation aux dépenses Mobul

Notre participation 2012 s'est élevée à Fr. 935'200.--.

Un solde de Fr. 69'000.-- nous a été versé sur le décompte final 2011.

Recettes

| | |
|------------|--|
| 621.482.00 | <u>Prélèvement sur fonds de remplacement places de parc</u> Les honoraires pour l'aménagement d'un parking à la Pâla comptabilisés dans le 621.314.00 ont été prélevés sur le fonds. |
| 628.427.00 | <u>Loyers – bâtiment édilitaire du Levant</u> Les Classes d'enseignement spécialisé ont résilié le contrat de location, avec effet au 31 juillet 2012. Le mobilier scolaire a été vendu pour un montant de Fr. 28'000.-- (628.435.00). |

18. Approvisionnement en eau

La gestion par Gruyère Energie SA des infrastructures liées à l'eau potable s'est soldée par un produit net de Fr. 509'412.54. Le budget prévoyait un déficit net de Fr. 887'000.--. La différence provient essentiellement des travaux de rénovations et investissements qui ont été inférieurs d'env. Fr. 1'100'000.-- par rapport aux prévisions.

Un amortissement de Fr. 954'000.--, correspondant à la valeur de remplacement du réseau d'eau sur 50 ans, a été comptabilisé. Les taxes de raccordement sont également portées en amortissement.

Quant à la gestion générale du Service des eaux, nous nous permettons de vous renvoyer au rapport établi par Gruyère Energie SA figurant aux pages 81 à 83.

19. Epuration des eaux

Le taux de couverture des charges est de 99,3 %.

Dépenses

| | |
|------------|---|
| 710.352.00 | <u>Part à l'exploitation de la STEP de Vuippens - AIS</u> Nous enregistrons dans les comptes 2012 le solde des frais d'exploitation 2011, Fr. 450'424.05, et l'acompte 2012, Fr. 429'907.40. |
|------------|---|

Recettes

| | |
|------------|--|
| 710.434.20 | <u>Taxes de raccordement</u> Comme mentionné dans le rapport 2011, un rattrapage a été effectué dans la facturation des taxes de raccordement. Le total des taxes est porté en amortissement des investissements (compte 710.395.00). |
|------------|--|

710.480.00 Prélèvement sur réserve

Une réserve de Fr. 51'161.25 figurait au bilan depuis la fusion avec La Tour-de-Trême. Elle a été dissoute sur cet exercice.

20. Gestion des déchets

Le taux de couverture des charges est de 91,5 %, en nette amélioration par rapport au budget (83,8 %).

21. Aménagement du territoire

Dépenses

790.313.00 Fournitures diverses

Plusieurs mandats d'études parallèles (MEP) ont été organisés. La ville assume les coûts d'intendance du jury ainsi que la fourniture de maquettes.

Un montant de Fr. 4'000.-- concernant la fourniture de documents pour un MEP compris dans un PAD devra être refacturé aux propriétaires.

D'autre part, l'émolument cantonal pour l'approbation de la révision générale du PAL s'est élevé à Fr. 5'843.--.

22. Forêts

Le compte des forêts boucle avec un déficit de Fr. 77'544.--, soit une amélioration de Fr. 75'356.-- par rapport au budget, en tenant compte du non prélèvement sur le fonds des forêts.

Dépenses

810.318.00 Frais de débardage

Suite aux dégâts causés par la bise en octobre 2012, env. 600 m³ de châblis ont été exploités aux Joux-Noires. Afin de mettre à port de camion ces bois, l'équipe forestière a eu recours à l'hélicoptère pour 220 m³ principalement situés dans des ruisseaux ou des endroits inaccessibles avec le tracteur ou la chenillette. Par contre, les subventions (compte 810.461.00) ont été supérieures.

810.319.10 TVA due

Nous rappelons que, sur conseil de l'Economie forestière suisse, nous avons opté pour un assujettissement volontaire à la TVA dès le 1^{er} janvier 2011. En effet, il a été démontré un avantage financier non négligeable, de l'ordre de Fr. 20'000.-- par année, en choisissant la méthode des taux forfaitaires.

Recettes

| | |
|------------|--|
| 810.434.00 | <u>Travaux forestiers pour des tiers</u> La part de l'Etat aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion s'est élevée à Fr. 16'298.50 (23,96 % de l'excédent de charges). |
| 810.435.00 | <u>Ventes de bois de service</u> Le marché des bois favorable et l'exploitation de 600 m ³ supplémentaires ont permis une augmentation du produit des ventes. |
| 810.461.00 | <u>Subventions cantonales</u> Les subventions octroyées pour la zone de biodiversité de la vallée de la Trême se sont élevées à Fr. 61'809.--. Un montant de Fr. 59'480.-- nous est versé compte tenu de l'accueil du public en forêts (fonction sociale). Le solde correspond aux subventions pour les soins aux jeunes peuplements, le câblage et les dégâts aux forêts (voir compte 810.318.00). |
| 810.482.00 | <u>Prélèvement sur le fonds des forêts</u> Compte tenu du résultat global des comptes, le Conseil communal a décidé de renoncer au prélèvement sur le fonds des forêts, qui présente ainsi toujours un solde de Fr. 300'828.-- à fin 2012. |

23. Tourisme

Dépenses

| | |
|------------|--|
| 830.352.20 | <u>Part au fonds ordinaire d'investissement de l'ARG</u> Détail de notre participation 2012: |
| | <ul style="list-style-type: none">• Contribution ordinaire Fr. 475'339.30• Contribution supplémentaire – télésiège de La Berra Fr. 120'973.85 |

24. Impôts

Dépenses

903.318.00 Frais de perception d'impôts

Il s'agit de la commission de 2 % facturée par l'Etat pour l'encaissement de divers impôts, principalement l'impôt sur les mutations immobilières et sur les successions et donations.

903.319.00 Pertes sur débiteurs – impôts

Les pertes ont été inférieures aux prévisions. Compte tenu d'une provision pour débiteurs de plus de Fr. 1'600'000.--, nous avons renoncé à comptabiliser une provision supplémentaire sur cet exercice.

903.319.10 Imputation forfaitaire d'impôts

L'imputation forfaitaire d'impôts concerne les résidents de Suisse (personnes physiques ou morales), bénéficiaires de revenus étrangers (dividendes, intérêts et redevances de licences). Un dégrèvement des impôts retenus dans les Etats contractants leur est accordé.

Recettes

900.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

900.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Nous constatons que les impôts comptabilisés sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont légèrement supérieurs aux prévisions.

Dans les comptes 2012, nous enregistrons les montants suivants:

| | | |
|---------------|-----|---------------|
| • Impôts 2012 | Fr. | 37'700'000.-- |
| • Impôts 2011 | Fr. | 650'849.-- |
| • Impôts 2010 | Fr. | 1'245'277.-- |
| • Antérieurs | Fr. | 18'528.-- |

Nous indiquons, ci-dessous, la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2011 pour notre commune, état au 28 février 2013:

| Statistique des revenus imposables pour 2011 | | | | | | | |
|--|---|---------|---------------|--------|------------------|-----------------|--------|
| Classe de revenu | | | Contribuables | | Revenu imposable | Impôt en francs | |
| | | | Nombre | % | Montant | Montant | % |
| 0 | - | 3'500 | 1'617 | 13.77 | 770'322 | 7'230.50 | 0.02 |
| 3'501 | - | 10'000 | 776 | 6.61 | 5'146'131 | 72'771.10 | 0.22 |
| 10'001 | - | 20'000 | 1'066 | 9.08 | 15'880'621 | 385'759.95 | 1.18 |
| 20'001 | - | 30'000 | 1'052 | 8.96 | 26'615'837 | 867'434.70 | 2.65 |
| 30'001 | - | 40'000 | 1'296 | 11.04 | 45'500'166 | 1'840'435.35 | 5.62 |
| 40'001 | - | 50'000 | 1'324 | 11.27 | 59'739'491 | 2'802'717.10 | 8.56 |
| 50'001 | - | 60'000 | 1'156 | 9.84 | 63'382'437 | 3'212'094.85 | 9.81 |
| 60'001 | - | 70'000 | 822 | 7.00 | 53'274'027 | 2'747'497.45 | 8.39 |
| 70'001 | - | 80'000 | 656 | 5.59 | 49'044'700 | 2'660'558.50 | 8.12 |
| 80'001 | - | 90'000 | 495 | 4.22 | 41'795'753 | 2'273'360.80 | 6.94 |
| 90'001 | - | 100'000 | 376 | 3.20 | 35'658'625 | 2'056'078.35 | 6.28 |
| 100'001 | - | 150'000 | 717 | 6.11 | 84'925'441 | 5'079'995.75 | 15.51 |
| 150'001 | - | + | 390 | 3.32 | 130'601'986 | 8'753'750.45 | 26.72 |
| | | | 11'743 | 100.00 | 612'335'537 | 32'759'684.85 | 100.00 |

900.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Un solde de Fr. 1'816'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2010 et un solde de Fr. 3'067'000.-- pour les impôts 2011.

Pour 2012, l'impôt a été estimé à Fr. 4'000'000.--.

Cet impôt est difficile à prévoir; la prudence est donc de rigueur, notamment pour l'estimation des revenus de l'année en cours; en effet, plusieurs éléments non maîtrisables peuvent influencer le bénéfice des sociétés.

Il faut également rappeler que le taux d'imposition du bénéfice des personnes morales a été réduit de 15 % entre 2010 et 2011.

900.401.10 Impôt sur le capital des personnes morales

L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2012 a été arrêtée à Fr. 1'500'000.--. Le solde correspond aux taxations 2011 et antérieures.

901.403.00 Impôt sur les gains immobiliers

L'impôt communal est perçu au taux de 60 % de celui prélevé par le canton.

901.404.00 Impôt sur les mutations

344 mutations immobilières ont été imposées en 2012 (260 en 2011). L'acheteur s'acquitte d'une taxe de 1,5 % du prix d'achat.

Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qu'il faut estimer de manière prudente lors de l'établissement du budget et qui peut varier fortement selon les années.

901.405.00 Impôt sur les successions et donations

19 successions ou donations ont été imposées en 2012 (11 en 2011).

902.406.10 Impôt sur spectacles, divertissements, etc.

Les taxes sur spectacles et divertissements se décomposent de la façon suivante:

| | | |
|---|-----|-------------------|
| • cinémas et dancings | Fr. | 147'374.60 |
| • les Francomanias | Fr. | 36'635.30 |
| • salon des Goûts et Terroirs | Fr. | 26'199.20 |
| • autres manifestations à Espace Gruyère | Fr. | 15'747.10 |
| • cirques | Fr. | 14'440.35 |
| • concerts et manifestations culturelles diverses | Fr. | 80'490.65 |
| • manifestations sportives et divers | Fr. | 10'982.15 |
| • lotos | Fr. | 4'450.— |
| | Fr. | <u>336'319.35</u> |

25. Finances

Dépenses

940.322 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme s'est élevé à Fr. 2'158'407.--, en diminution de Fr. 249'393.-- par rapport au budget.

Le taux d'intérêt moyen est de 2,27 %.

Recettes

940.422.00 Intérêts des prêts et placements

Le taux d'intérêt 2012 du prêt accordé à Gruyère Energie SA est de 3,75 % (4,5 % en 2011). Le taux est fixé sur la base des directives de l'administration fédérale des contributions pour les prêts d'actionnaires.

Immeubles du patrimoine financier

Dépenses

| | | |
|--------------|---|--|
| 94208.314.00 | <u>Entretien et rénovation – ferme de la Tioleire</u> | Une provision avait été constituée pour l'assainissement de la fosse. Elle a été dissoute étant donné que le conseil communal étudie la vente ou la démolition de cet objet. |
| 94210.314.00 | <u>Entretien et rénovation – chalet de la Grande Citard</u> | Le remplacement des batteries solaires et la réparation des capteurs solaires pour un total de Fr. 7'658.85 ont été effectués, ainsi que la fourniture pour des travaux de drainage, Fr. 2'741.--. |
| 94211.314.00 | <u>Entretien et rénovation – chalet de la Petite Citard</u> | Les travaux prévus ont été exécutés par le service de voirie (voir différence dans le 94211.390.00). |
| 94217.314.00 | <u>Entretien et rénovation – jardins potagers</u> | La mise en zone pour le projet de nouveaux jardins familiaux dans le secteur de Pra Bosson, à proximité de la déchetterie de la Tour-de-Trême, a été refusée par l'Etat. Aussi, la provision de Fr. 25'000.-- constituée en 2011 a été dissoute. |
| 94227.314.00 | <u>Entretien et rénovation – rural route de l'Intyamon 100 et 102</u> | La rénovation de 2 appartements a été effectuée, montant non prévu au budget. |

26. Autres postes

Dépenses

| | | |
|------------|--------------------------------|--|
| 990.318.00 | <u>Procédures judiciaires</u> | Il s'agit des honoraires d'avocat dans le cadre de différentes procédures ou avis de droit. |
| 990.319.00 | <u>Dépenses non spécifiées</u> | Les dépenses non spécifiées sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • Etude démographique, mise à jour (50 % avec CO) Fr. 7'000.-- • Charte Noct'en-Bulle (vie nocturne), participation Fr. 2'500.-- • Projet "détection de symbioses industrielles sur la ZI de Planchy et environs" - participation Fr. 5'400.-- |

Recettes

990.451.01 Recette extraordinaire (2 ans EE) sans affectation

Le décret relatif à la contribution financière de l'Etat en faveur des communes en vue de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine prévoit le versement de Fr. 60'000'000.--, en six tranches, sans affectation, de 2009 à 2014.

La répartition de ce montant entre les communes est basée pour moitié selon le chiffre de la population légale et pour moitié selon le nombre de naissances cumulées de 2006 à 2011.

Ce montant a été porté en réserve pour la construction de bâtiments scolaires (992.382.00).

27. Amortissements supplémentaires

991.332.00 Amortissements supplémentaires

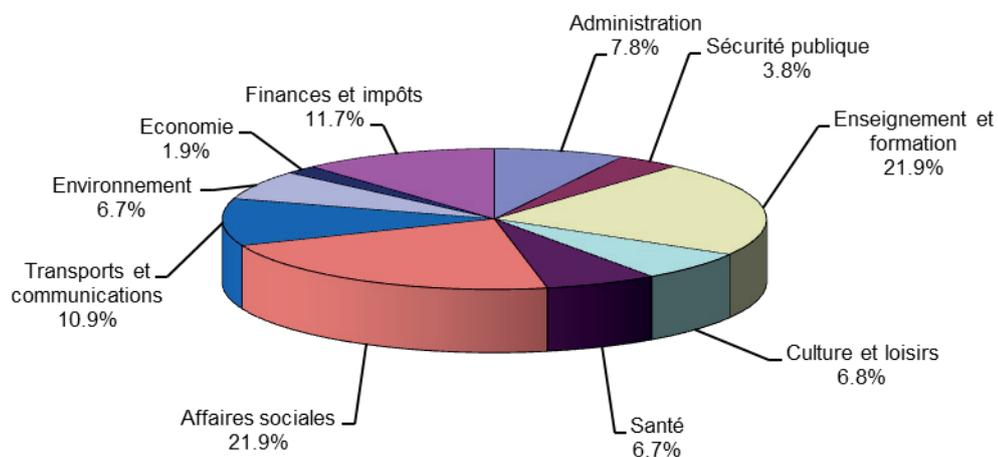
Au vu du bon résultat des comptes 2012, le Conseil communal a décidé de procéder aux amortissements supplémentaires suivants:

| | | |
|---|-----|-------------------|
| • Aménagement routier - ceinture ouest de la ville (solde) | Fr. | 202'222.12 |
| • Aménagement routier - nouvelle rue des Usiniers (solde) | Fr. | 93'222.25 |
| • Aménagement routier - route de la Ronclina (solde) | Fr. | 598'954.15 |
| • Aménagement routier - route de Riaz, tronçon Nord (solde) | Fr. | 284'241.85 |
| • Véhicules du centre d'entretien (solde) | Fr. | <u>493'394.10</u> |

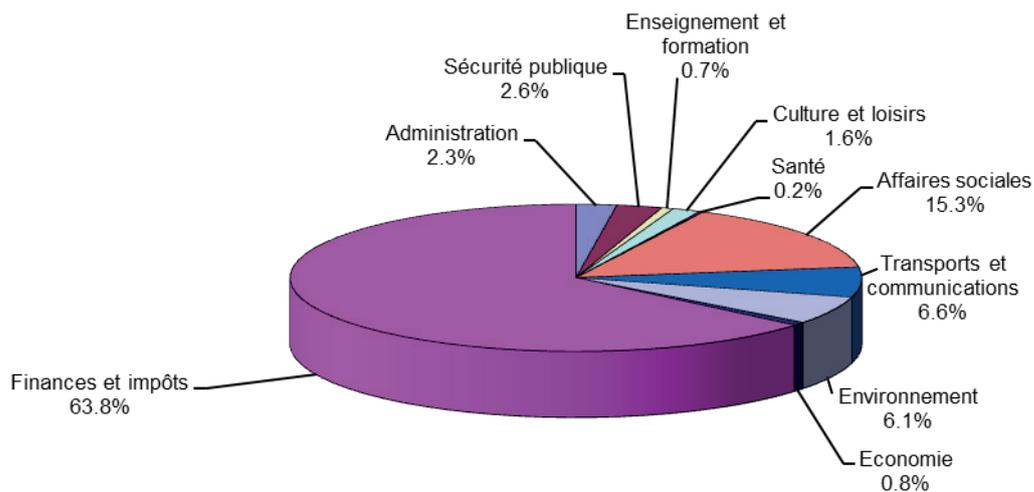
Fr. 1'672'034.47

Ces amortissements permettront une diminution non négligeable des amortissements obligatoires ces prochaines années.

PART DES DICASTERES AUX DEPENSES 2012



PART DES DICASTERES AUX RECETTES 2012



28. Compte des investissements

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B).

Déduction faite des amortissements, les dépenses se sont élevées à Fr. 37'328'137.80, alors que le budget prévoyait des investissements pour une somme totale de Fr. 39'207'000.--.

Nous rappelons que le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel nous mentionnons les tranches de crédits que nous prévoyons engager. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Il se doit de justifier d'éventuels dépassements par rapport à ces derniers, ce qu'il fait par écrit lorsque les travaux sont terminés, conformément aux règles relatives aux dépassements de crédits fixées d'entente avec la Commission financière (plus de 10 % de dépassement, mais au minimum Fr. 30'000.--).

Un état des investissements en cours est remis à la Commission financière, document qui permet de constater les dépenses à engager et les différences par rapport aux crédits votés.

L'avancement des travaux étant tributaire de beaucoup de facteurs, souvent indépendants de la volonté du Conseil communal, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes.

Amortissements extraordinaires

Les ventes de terrains pour Fr. 1'227'640.-- dégagent un bénéfice comptable de Fr. 1'188'314.45 après amortissement des valeurs au bilan, ce qui a permis la réalisation d'amortissements supplémentaires, à savoir:

| | | |
|--|-----|------------|
| • Achat terrain à Armasuisse, Rte de la Pâlà, 1'025 m ² | Fr. | 6'150.-- |
| • Aménagement routier – Ch. des Crêts, rues Rieter et Sionge (solde) | Fr. | 378'499.30 |
| • Aménagement routier – Rue de Vevey, axe interne (solde) | Fr. | 532'224.40 |
| • Parking Bulle Centre | Fr. | 271'440.75 |

En conclusion, nous relevons que toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2012.

29. Bilan

La liste des engagements hors bilan figure à la fin du fascicule des comptes.

Renseignements sur quelques comptes

ACTIFS

141.2 Ouvrages de génie civil

Les aménagements routiers figurant encore au bilan sont les suivants:

| | | |
|-------------------------------|-----|--------------|
| Prolongement rue Pierre-Alex | Fr. | -39'727.10 |
| Aménagement Nord de la Ville | Fr. | -468'726.25 |
| Mesures d'accompagnement H189 | Fr. | 1'172'754.35 |

| | | |
|--|-----|--------------|
| Part remaniement parcellaire H189 | Fr. | 129'699.35 |
| Aménagement réseau routier Le Terraillet | Fr. | 1'180'584.90 |
| Chemin de dévestiture Arney/Carry | Fr. | 18'297.20 |
| Rue de l'Ancien-Comté, secteur Nord | Fr. | 1'663'300.— |
| Réaménagement centre ville de Bulle | Fr. | 2'467'109.55 |
| Réaménagement centre La Tour-de-Trême | Fr. | 1'069'454.50 |
| Aménagement zones 20 et 30 | Fr. | 418'508.80 |
| Chemin des Crêts | Fr. | 347'946.45 |
| Rue de la Condémine, secteur écoles | Fr. | 89'452.10 |
| Stationnement deux-roues | Fr. | 100'709.75 |
| Aménagement arrêts de bus | Fr. | 328'829.20 |
| Route de l'Intyamon, tronçon Sud | Fr. | 36'651.60 |

143.1

Bâtiments

En plus des divers bâtiments communaux qui présentent un solde de Fr. 1.--, il s'agit des objets suivants:

| | | |
|--|-----|---------------|
| Aménagement déchetterie de Palud | Fr. | 396'263.10 |
| Aménagement déchetterie de Pra Bosson | Fr. | 173'373.30 |
| Agrandissement bibliothèque | Fr. | 615'976.50 |
| Transf. bât. édilitaire de Palud y.c. service du feu | Fr. | 2'188'908.40 |
| Rénovation bâtiment Rue du Marché 28 | Fr. | 2'214'000.00 |
| Agrandissement écoles Condémine | Fr. | 15'014'734.30 |
| Réfection bâtiment 3, écoles Condémine | Fr. | 871'028.85 |
| Hôtel de Ville Bulle, sécurité et sonorisation | Fr. | 119'254.65 |
| Hangar place de l'Eglise 5 | Fr. | 55'937.65 |
| Bâtiment route de l'Intyamon 251 | Fr. | 407'273.55 |

146.1

Véhicules, machines et mobilier

La grande partie des divers véhicules, machines et installations techniques est en totalité amortie et figure dans le bilan pour Fr. 1.--.

Les investissements restants sont les objets suivants:

| | | |
|--------------------------------------|-----|-----------|
| Achat véhicule débardage pour forêts | Fr. | 188'750.— |
| Achat bennes pour déchetteries | Fr. | 86'151.65 |

PASSIFS

.22

Dettes à moyen et long terme

On constate une forte augmentation des emprunts à moyen et long terme, en rapport avec les investissements effectués.

Un emprunt est arrivé à échéance en 2012 pour un montant de Fr. 5'000'000.—. Cinq emprunts ont été contractés pour un montant total de Fr. 32'000'000.— à des taux attractifs, de 0,74 % pour une période de 7 ans à 1,35 % pour une période de 12 ans.

233.3 Fonds des colonies de vacances

Le fonds des colonies de vacances a été diminué des prélèvements faits en relation avec les activités culturelles et sportives diverses (passeport vacances, camps), Fr. 10'455.--, et les manifestations scolaires, Fr. 15'000.--.

233.7 Fondation Mélanie Bosson, crèche

Le présent fonds enregistre le prélèvement servant à couvrir la subvention relative aux portions de chocolat chaud distribuées aux élèves durant l'hiver.

290 Fortune

La fortune de la commune a été augmentée du bénéfice de fonctionnement de Fr. 432'192.83 et se monte donc à Fr. 7'475'716.35 au 31 décembre 2012.

Bilan des foyers communaux pour personnes âgées

Le bilan des Foyers communaux se regroupe dans celui de la commune. Nous rappelons que les Foyers tiennent une comptabilité indépendante qui est intégrée, en fin d'année, dans le compte de fonctionnement de la commune.

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

| | | |
|--|----|-------------------------|
| Conseil communal | 46 | séances ordinaires |
| | 4 | séances extraordinaires |
| Commission technique | 43 | séances ordinaires |
| Commission administrative | 45 | séances ordinaires |
| Comité de direction des homes pour personnes âgées | 6 | séances |
| Foyer de Bouleyres rénovation et transformation | 6 | séances |
| Commission scolaire | 10 | séances |
| Commissions diverses écoles primaires (bibliothèque scolaire et commission culturelle) | 10 | séances |
| Commission de bâtisse pour le réaménagement et l'agrandissement du site scolaire de la Condémine | 12 | séances |
| Commission de bâtisse pour le réaménagement et l'agrandissement du site scolaire de La Tour-de-Trême | 11 | séances |
| Commission du Musée et de la bibliothèque publique | 2 | séances |
| Commission du Musée pour la nouvelle exposition et l'assainissement du bâtiment | 1 | séance |
| Commission pour les fermetures de la Grand-Rue | 1 | séance |
| Comité et commission de placements de la Caisse de pensions | 2 | séances |
| Commission culturelle | 3 | séances |
| Commission des sports | 6 | séances |
| Commission financière | 5 | séances |
| Bureau du Conseil général | 5 | séances |
| Commission d'aménagement | 5 | séances |
| Commission des naturalisations | 8 | séances |
| Commission jeunesse et famille | 7 | séances |
| Commission MOBUL | 9 | séances |
| Commission ORCOC – Trême | 5 | séances |
| Commission Bulle Sympa | 7 | séances |
| Commission transports scolaires | 4 | séances |

Le CONSEIL GENERAL, issu des élections du 20 mars 2011, était composé, au 31 décembre 2012, de:

| | | |
|------------------------------|----|---------------------|
| Parti Radical-Démocratique | 15 | élus, dont 3 femmes |
| Parti Socialiste | 16 | élus, dont 7 femmes |
| Parti Démocrate-Chrétien | 12 | élus, dont 4 femmes |
| Parti Vert'Libéral | 2 | élus |
| Union Démocratique du Centre | 5 | élus |

Au cours de l'année 2012, les mutations suivantes ont été enregistrées: M. Didier PAGE a été remplacé par M^{me} Isabelle NICOLET PASCHOUD, M^{me} Marie-Claire PASQUIER a été remplacée par M^{me} Johanna GAPANY et M. Freddy SCHUWEY a été remplacé par M. Vittorio PAMBIANCHI.

Durant l'année 2012, le Législatif communal a tenu quatre séances.

Séance du 26 mars 2012 (47 présents), les objets suivants ont été traités:

- transmission au Conseil communal de la proposition faite par M. Martin Rauber, au nom de la Commission d'aménagement: analyse, redéfinition et propositions liées au fonctionnement des structures concernées par l'aménagement du territoire,
- transmission au Conseil communal de la proposition faite par M. François Chardonnens, au nom du Groupe PDC/PVL: pour une ville plus respectueuse du voisinage,
- transmission au Conseil communal de la pétition faite par M. Philippe Margelisch, intitulée "économies d'énergie",
- élection de M. Théo Savary à la Commission financière.

Séance du 21 mai 2012 (47 présents), les objets suivants ont été traités:

- examen et approbation des comptes et des rapports de gestion 2011,
- acceptation de l'achat de l'immeuble RF 127, rues du Marché et de la Condémine, propriété de la Congrégation des Révérendes Sœurs enseignantes de la Sainte-Croix,
- adoption du règlement du service de défense contre l'incendie,
- adoption du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux,
- adoption de la révision partielle du règlement du personnel communal,
- transmission au Conseil communal de la proposition faite par M^{me} Chantal Pythoud, au nom du Groupe PS, d'améliorer l'accès du centre ville aux personnes handicapées et à mobilité réduite,
- transmission au Conseil communal de la proposition faite par M. Christian Repond, au nom du Groupe

PDC/PVL, de mettre en place un concept communal de coordination des divers services et prises en charge favorisant le maintien à domicile des aînées dans le respect de leur autonomie et de leur autodétermination,

- transmission au Conseil communal de la proposition faite par M. Patric Davet, au nom du Groupe PDC/PVL, d'analyser le besoin, la faisabilité ainsi que l'opportunité de doter le stade de Bouleyres de deux terrains de football supplémentaires en gazon synthétique,
- élection de M. Théo SAVARY à la présidence pour la période de mai 2012 à mai 2013,
- élection de M. Eric GOBET à la vice-présidence pour la période de mai 2012 à mai 2013.

Séance du 29 octobre 2012 (46 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation de la vente de terrain à Messieurs Bruno et Edwin Stucky, Actionnaires de Translait SA,
- approbation de l'avenant n° 4 ainsi que les annexes 1 à 5, aux statuts de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle,
- acceptation de la modification des statuts et des clés de répartition des Associations de communes du Cycle d'orientation de la Gruyère (CO), du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) et de l'Association Régionale La Gruyère (ARG),
- acceptation de la modification de l'article 15 "Répartition des frais" des statuts de Mobul,
- élection de M. Christian Chassot à la Commission communale des naturalisations,
- élection de M. Christophe Monney comme scrutateur au bureau du Conseil général,
- acceptation de la réponse du Conseil communal à la proposition de M. Nicolas Rime, au nom du Groupe PS, d'étudier la possibilité de créer un Park & Ride gratuit à l'entrée de La Tour-de-Trême.

Séance du 17 décembre 2012 (47 présents), les objets suivants ont été traités:

- approbation des budgets d'investissements et de fonctionnement pour 2013,
- adoption de la modification des statuts de l'Association Intercommunale du bassin Sionge,
- acceptation de la réponse du Conseil communal à la proposition de M^{me} Thérèse Lüchinger, au nom du Groupe PDC/PVL, d'étudier la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture de la bibliothèque publique et scolaire et de mettre à disposition des visiteurs un accès au réseau Wi-Fi gratuit,
- acceptation de la réponse du Conseil communal à la proposition de M. Christian Repond, au nom du Groupe PDC/PVL, "pour la création d'une commission Transport – Energie – Environnement" ainsi qu'à la proposition de M. Nicolas Gremaud, au nom du Groupe PS, intitulée "Economie d'énergie" et à la pétition de M. Philippe Margelisch, intitulée "Economie d'énergie",
- élection de M. Vittorio Pambianchi à la Commission communale des naturalisations,
- élection de M^{me} Isabelle Nicolet Paschoud à la Commission jeunesse et famille.

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

Les autorités communales préparent les projets suivants:

- l'extension des zones industrielles,
- les travaux d'infrastructure et réaménagement de la rue de la Condémine,
- les aménagements futurs des locaux de l'Institut Sainte-Croix,
- les structures d'accueil de la petite enfance et accueil extrascolaire,
- les futures constructions scolaires,
- la politique de la jeunesse et d'intégration (Bulle Sympa),
- le réaménagement et les affectations futures de la zone sportive de Bouleyres,
- les infrastructures sportives, principalement le Centre sportif régional,
- la régionalisation des sports,
- et la professionnalisation du Conseil communal.

Ventes terrains

- à Barras Holding SA, de la parcelle n° 7239, située au chemin du Stand 17, soit une surface de 3'228 m², pour le prix total de Fr. 419'640.--,
- par numéro bleu, détaché de l'immeuble n° 6490, situé à la place du Carré, à La Tour-de-Trême, soit 32 m² à M. Bernard Morand, 43 m² à M. Maurice Dunand, 29 m² à M^{me} Corina Heinz, 20 m² à M. Bernard Ruffieux, 19 m² à M. et M^{me} Francis Repond, pour le prix total de Fr. 7'150.--,
- à MM. Bruno et Edwin Stucky, de la parcelle n° 7217, située à la rue de l'Industrie 23, soit une surface de 2'100 m², pour le prix total de Fr. 420'000.--,
- à Bultech Précision, de la parcelle n° 975, située au chemin de Bouleyres, soit une surface de 1'552 m², pour le prix total de Fr. 338'000.--.

Achats

- à Armasuisse Immobilier, de l'immeuble art. 865, situé à la route de Morlon 41, pour le prix de Fr. 3'035'000.--,
- à Armasuisse Immobilier, de la parcelle art. 3873, située à la rue de la Pâla, soit une surface de 1'025 m², pour le prix de Fr. 6'150.--,
- à Armasuisse Immobilier, des immeubles art. 5443, situé à la route de l'Intyamou 251, et art. 217, situé sur la Commune de Gruyères, pour le prix de Fr. 400'000.--,
- à l'Institut Ste-Croix, de l'immeuble art. 127, situé à la rue de la Condémine 35 et à la rue du Marché 10, pour le prix de Fr. 4'000'000.--.

4

Service de la jeunesse

51 | 59

Présentation du Centranim

page 51

Pré-en-Bulle

page 52

Les adolescents

page 52

Réseau et collaborations

page 59

1. Présentation du Centranim

But. Le service de la jeunesse de la ville de Bulle souhaite, à travers le Centranim, améliorer la qualité de vie de la jeunesse bulloise et gruérienne. Quatre axes d'intervention pour l'animation jeunesse ont été définis : la prévention, l'intégration sociale, le développement personnel/la compétence sociale et la promotion culturelle.

Objectifs. Les principaux objectifs du Centranim sont d'accueillir les jeunes, d'accompagner leurs projets, de soutenir les jeunes et leurs parents dans leurs préoccupations, de sensibiliser les jeunes aux dangers, de renforcer leurs compétences sociales, de favoriser la liberté et la pluralité de l'expression, de créer des liens interculturels et de développer l'axe communautaire.

Nouveautés 2012. Depuis le 1er janvier 2012, le Centranim fait partie du service de la jeunesse de la Ville de Bulle, dans le dicastère Culture, Jeunesse et Intégration dirigé par M^{me} Marie-France Roth Pasquier. La Fondation Pass'Age, créée en novembre 2001 par la commune de Bulle pour développer des activités de jeunesse et qui est à l'origine du Centranim, laisse donc la place à un service communal.

Personnel.

| | Nombre de personnes | Equivalent plein temps |
|---------------------------------|---------------------|------------------------|
| Animateur socioculturel | 4 | 2,6 |
| Apprenti ASE | 2 | Hors effectif |
| Moniteur d'Ateliers et de Camps | 14 | 0,35 |

M. Patrick Quartenoud, responsable du Centranim, a quitté ses fonctions au 31 juillet. M. Gilles Cotton lui a succédé dès le 1er août.

M. Jean-Pierre Lehmann a terminé avec succès son apprentissage au mois d'août, M. Mattias Hayoz a lui commencé le sien le 20 août.

Au niveau formation, l'équipe d'animateurs a suivi une formation en PNL et une supervision d'équipe. Deux personnes ont effectué la formation d'agents Bulle Sympa et une personne a participé à un cours de suivi des apprentis.

Tout au long de l'année, des stagiaires venant notamment d'écoles sociales, de maturité sociale ou de réorientation professionnelle, sont accueillis au Centranim.

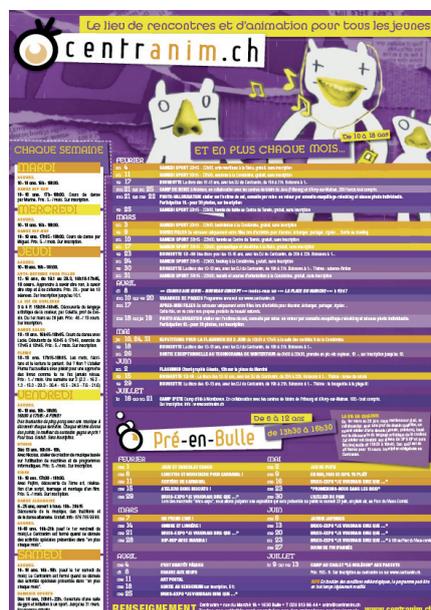
Infrastructures. Le bâtiment du Centranim, situé à la rue du Marché 16, a vu son système d'éclairage de la cage d'escaliers amélioré par la pose de détecteurs de mouvements. Les travaux de peinture dans le couloir d'entrée et la cage d'escaliers ont dû eux être repoussés à 2013, de même que la rénovation des sols et la pose d'étagères dans les salles du 1er étage.

A moyen terme, une amélioration de l'isolation notamment par le changement des fenêtres et de la porte d'entrée, semble indispensable.

La récupération de trois PC et d'une imprimante auprès de l'administration communale a permis de réaffecter les ordinateurs de l'accueil ados au bureau de l'équipe d'animateurs. Ceux-ci ont désormais chacun un ordinateur individuel. Le réaménagement du bureau a de plus permis de créer un vrai poste de travail avec ordinateur pour nos deux apprentis.

Communication. Le Centranim édite deux fois par an (septembre et janvier) un programme d'activités recensant l'ensemble de ses prestations. Celles-ci sont également relayées par des flyers ponctuels, des articles dans la presse (La Gruyère, La Liberté, Le Bulletin) ou des émissions radio.

Nos activités sont aussi communiquées sur internet à travers notre site www.centranim.ch, notre compte Facebook "Centranim" ou encore sur des sites internet partenaires comme celui de la Gruyère tourisme.



2. Pré-en-Bulle

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Le Centranim a repris les activités d'Ebullition enfants et s'adresse ainsi aux enfants de 6 à 10 ans sous l'intitulé "Pré-en-Bulle". A noter que la tranche d'âge a été modifiée à la rentrée de septembre. De 6-12 ans, elle est passée à 6-10 ans afin de mieux s'accorder aux enfants participants et à l'accueil ados (10-18 ans).

Accueil des mercredis.

Accueil des mercredis. L'accueil des enfants est lié à la mission du Centranim. Le fait d'accueillir les enfants dès 6 ans nous promet un lien durable car en grandissant, ils continuent en majorité à fréquenter le centre.

Ainsi, les mercredis de 13h30 à 16h30, Pré-en-Bulle propose un programme varié afin d'éveiller l'intérêt et la curiosité chez les enfants. Land-Art, magie, bricolage, cuisine, contes, jeux de pistes etc. Pour 2012, en moyenne 25 enfants y ont participé par mercredi après-midi. Un public fidèle ainsi que certains qui viennent pour des activités bien spécifiques.

Notre système sans inscription est maintenu afin que chacun se sente le plus libre possible. Toutefois, une liste d'inscrits a été instaurée pour certaines activités qui devenaient ingérables face à l'affluence.

Cette année a été mis en place le projet "Brico-expo". Plusieurs mercredis étaient réservés à la création d'une exposition qui a eu lieu au mois de juin dans le parc du Vieux-Comté.

Une à deux sorties sont prévues par semestre (ex Sensorium à Berne) où, en moyenne, une quinzaine d'enfants participe.

Les Ateliers. Deux ateliers pour les 6-10 ans ont vu le jour en 2012. La "Vie en couleurs" d'abord, du 6 novembre au 26 février 2012, qui est un atelier d'arts visuels basés sur la découverte du langage artistique et de la couleur, donné par Colette Dupasquier. L'atelier a rassemblé 10 participants. Leurs oeuvres ont été présentées lors de l'exposition de Pré-en-Bulle au parc du Vieux-Comté.

Un atelier "Hip-Hop enfants" a débuté en septembre 2012 avec Marina Poinhos, suite à une forte demande des 6-10 ans qui venaient le mercredi. Une dizaine de filles et garçons y ont participé. L'atelier se poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire et sera sûrement repourvu à la rentrée 2013.

Camp enfants. Un camp était proposé pour la 2^{ème} fois durant le mois de juillet. Celui de cette année s'est déroulé aux Paccots du 9 au 13 juillet avec 18 participants. Etaient présents principalement des enfants de Bulle et de la région mais aussi deux participants hors canton.

Les activités proposées sont essentiellement liées à la nature. (Land-Art, jeux d'extérieur, ballades etc.) Les enfants ont eu la chance cette année de passer un après-midi entier en compagnie de chiens polaires, moment qui en a ravi plus d'un ! La venue de la conteuse Marie-Adèle Hemmer est aussi un moment que chacun retiendra.

Nous comptons 1 responsable, 1 cuisinier, 1 apprenti et 2 moniteurs pour cette semaine, ce qui a garanti un encadrement adéquat et agréable. Nous tentons ainsi, de laisser chaque enfant prendre sa place et de garantir une certaine qualité, dans le contact, la prise en charge et le climat du camp.

A travers les diverses activités proposées, nous tentons de promouvoir les compétences pour vivre en communauté, le respect des règles, ainsi que le respect de soi et de l'autre et l'autonomie des enfants (pour beaucoup ce sont leurs premières vacances sans leurs parents).

3. Les adolescents

Le Centranim accueille les adolescents dès 10 ans, du mardi au samedi, pour leur proposer un accueil libre, des ateliers, des animations et des sorties ainsi que des camps durant certaines vacances scolaires.

L'accueil libre. L'accueil ado est ouvert aux jeunes de Bulle et de la région âgés de 10 à 18 ans. Chaque nouvel adolescent doit remplir une fiche d'inscription ainsi que lire la charte du Centranim et la signer s'il est en accord avec celle-ci.

Les animateurs s'appuient sur cette charte pour poser un cadre et ainsi faire respecter les règles de base de la vie en collectivité. L'accueil, c'est en effet l'apport de codes sociaux qui permettent aux jeunes de développer des compétences sociales. Apprendre à demander, à parler correctement, à communiquer, à partager, bref à vivre en société.

Il joue aussi un rôle de détection et d'orientation. Il propose et soutient des occasions de développer des formes de solidarités afin d'améliorer l'environnement social et d'éviter l'exclusion.

L'accueil est ouvert comme noté ci-dessous sauf:

- le 1^{er} samedi du mois et certains jours fériés: fermeture
- lors d'activités spéciales, sorties, animations: fermeture
- lors des vacances scolaires: programme et horaires spéciaux

| Ouverture de l'accueil | | |
|-------------------------|----------------|------------|
| Jour | Horaires | Age |
| Lundi | fermé | |
| Mardi | 16h00 à 18h30 | dès 10 ans |
| Mercredi | 16h00 à 18h30 | dès 10 ans |
| Jeudi | 16h00 à 18h30 | dès 10 ans |
| Vendredi | 16h00 à 20h30 | dès 10 ans |
| Vendredi soir Croc Ados | 19h00 à 20h00 | dès 10 ans |
| Samedi | 14h00 à 18h00* | dès 10 ans |
| Dimanche | fermé | |

Les accueils connaissent une bonne fréquentation avec une moyenne journalière de 30 jeunes qui peut monter parfois jusqu'à 50 ou 60 le vendredi et le samedi.

Comme chaque année, la fréquentation baisse lors des périodes d'examens et de l'arrivée des beaux jours en mai-juin.

La principale tranche d'âge se situe entre 10 et 16 ans. Les plus grands viennent irrégulièrement, plutôt sur la fin de semaine ou pour des demandes spécifiques.

Le premier semestre, un certain équilibre s'est fait entre filles et garçons avec l'arrivée de nouvelles filles qui fréquentaient le centre régulièrement. Le 2^{ème} semestre par contre, il y avait à nouveau plus de garçons que de filles à l'accueil.

L'ambiance des accueils est en règle générale dynamique, respectueuse, sympathique, avec une bonne interaction entre jeunes et également avec les animateurs.



Avec cet accueil, le Centranim répond au principal besoin des jeunes qui est de se rencontrer, de partager un moment autour d'un jeu et de discuter sur les canapés. Les discussions peuvent être diverses: écoles, apprentissage, violence, famille, réseaux sociaux etc. En créant le lien au fil de leurs venues, une confiance se crée entre les animateurs (trices) et le jeune. C'est ainsi que le jeune entre dans un climat adéquat s'il désire se confier, demander une aide quelconque, parler d'une problématique.

Nous constatons de plus en plus de demandes d'accompagnement individuel pour des démarches professionnelles, pour des problématiques relationnelles, pour des situations d'abus et de violence, et également des problèmes liés aux réseaux sociaux (insultes, photos qui circulent).

Durant ces moments d'accueil, c'est pour l'équipe d'animation l'occasion de sensibiliser les jeunes sur diverses thématiques telles que la prévention autour d'internet, les discussions sur la sexualité, les boissons énergétiques, l'alcool, etc.

L'accueil doit donc constituer pour les adolescents un espace d'écoute, de prévention, un lieu de ressources (activités, informations, orientations, soutiens). Il permet de créer un lien avec les jeunes, d'identifier leurs besoins et notamment pour ceux qui sont isolés, de promouvoir des activités susceptibles de favoriser leur intégration sociale.

Croc Ados. Depuis septembre 2012, tous les vendredis soir, les jeunes peuvent s'inscrire pour un souper en commun en contrepartie d'une participation de Fr. 3.-- et de l'exécution d'une tâche autour du repas. Le repas est préparé avec les jeunes.

C'est un moment convivial et d'échange notamment par les discussions avant, pendant et après le repas. C'est aussi l'occasion de découvrir d'autres plats, d'autres goûts, d'apprendre à cuisiner ou de pratiquer ce qui a été appris à l'école ou à la maison. C'est aussi pour certains un moment rare de partage d'un vrai repas autour d'une table.



Les Bougeottes. Toutes les 6 semaines environ, entre 60 et 100 pré-ados âgés entre 10 et 13 ans se précipitent à la Bougeotte, notre "disco" sans alcool et sans fumée. La musique, la préparation de la salle ainsi que le service au "bar" sont tenus par des jeunes sous l'encadrement des animateurs. De 19 h à 21 h, les participants se côtoient pour un moment de danse et de partage.

La Bougeotte des ados 13-16 ans a, elle aussi, rencontré un grand succès cette année. Une cinquantaine de jeunes sont venus se déhancher sur les basses de nos Dj maison. Nous nous réjouissons de remettre au programme ces deux offres en 2013 avec une première pour débiter l'année: une bougeotte au carnaval.



Journées Filles. Une sortie au Bowling et 2 après-midi confection de cosmétiques naturelles ont été agendés pour l'année 2012. Ces journées permettent d'aborder par l'activité ou par les discussions des thématiques propres aux filles. Cette année, la fréquentation était assez faible et l'âge des participantes a baissé (10 à 13 ans environ). Pour 2013, nous allons proposer une nouvelle formule: les filles inviteront les garçons à une activité de leurs choix et ensuite ce sera l'invitation des garçons aux filles.



Animations et Sorties ponctuelles

Sortie exceptionnelle. La sortie de cette année s'est passée au Technorama de Winterthour. Neuf jeunes ont été ravis de cette activité où ils ont pu réaliser des expériences concrètes et découvrir de nombreuses choses.

Flash mob. Une flash mob (chorégraphie ouverte à tous à répéter sur internet en vue d'une représentation publique) a été réalisée le 2 juin 2012 sur la place du marché de Bulle. Environ 50 personnes étaient présentes, principalement des jeunes et aussi quelques adultes qui ont joué le jeu.

La Nuit du Jeu. Pour la 4e année, le Centranim en collaboration avec la Trappe à jeux, Bulle de Crystal et Dzuyi, a organisé la nuit du jeu le samedi 21 janvier. Cette manifestation ouverte à tous gratuitement, a drainé environ 150 à 200 personnes de 19 h à 1 h 30 du matin dans les locaux du Centranim. Dans une atmosphère bonne enfant, petits et grands ont pu découvrir de nombreux jeux, participer à des tournois et se restaurer auprès de notre coin bar. Cette manifestation permet au Centranim de se faire connaître auprès d'un large public, notamment les adultes et familles, tout en proposant une activité ludique et intergénérationnelle en ville de Bulle, qui est fort appréciée par la population.

Chasse aux j'œufs. Cette 9e édition, organisée pour la première fois au centre-ville, a enchanté petits et grands. Appelée dorénavant Chasse aux j'œufs (anciennement Chasse aux œufs), elle permet de mettre en lien les commerçants, les jeunes, les citoyens et de rendre vivant le centre-ville tout en réalisant une œuvre commune. Plus de 480 personnes ont donc pris part à notre chasse aux énigmes dans les vitrines des commerçants. Le centre-ville, malgré son mince choix de caches, a dissimulé une centaine d'œufs. Pour l'année prochaine, le Centranim se réjouit de partager à nouveau ce moment avec la population en ajoutant un nouvel espace pour les petits "poussins".

Les Ateliers. Afin de favoriser le développement personnel, la créativité et la gestion des loisirs, nous proposons chaque soir d'ouverture du Centranim des ateliers animés par des intervenants extérieurs ou des ateliers autonomes gérés par les jeunes.

| Les Ateliers | | |
|--------------------|--------------|----------------------------|
| Atelier | Moniteur | Jour |
| Danse hip-hop | Miguel | Mardi |
| Danse Ragga | Marina | Vendredi depuis septembre |
| Danse Salsa | Lucie | Jedi jusqu'en juin |
| Danse Albanaise | Autogéré | Vendredi |
| Atelier Plume | Marc Antoine | Jedi de février à juin |
| Vidéo | Pajtim | Vendredi jusqu'en juin |
| Studio musique | Nicolas | Vendredi jusqu'en juin |
| Autodéfense filles | Rosemarie | Jedi de novembre à janvier |

Dans le but de valoriser les jeunes et leur investissement dans les ateliers, il leur est proposé régulièrement de se présenter devant un public lors d'événements comme Bull'Bouge, Bulle Sympa, ou d'autres manifestations en ville.

Ateliers de Danse. Nos différents ateliers de danse sont proposés tout au long de l'année scolaire vu leur succès et l'engagement passionné de leurs moniteurs. En moyenne, une dizaine de participants sont présents par cours. Pour 2012, c'est environ une soixantaine de jeunes qui se sont succédés dans nos ateliers.

Atelier vidéo. De janvier à juin, tous les vendredis, 4 fidèles participantes ont suivi l'atelier. La clôture de l'atelier en juin a été l'occasion de réunir participants et parents pour la diffusion du film réalisé par les jeunes, du scénario au montage, en passant par les décors et le tournage.

Atelier Plume. L'atelier Plume se veut lieu de partage et d'apprentissage ouvert à tous les amateurs de la langue française ayant envie de jouer avec les mots.

L'atelier est animé par Marc-Antoine Schibler, un jeune auteur engagé dans le milieu littéraire. Il tient particulièrement à la qualité de notre langue et à la promotion de celle-ci.

C'est la première année que nous le proposons. L'atelier débute avec 2 inscrits puis 3 pour finir avec un seul participant. Le moniteur, le jeune et l'animatrice sont déçus par ce manque d'intérêt.

Nous croyons en cet atelier, c'est pourquoi il sera reconduit en 2013 avec la possibilité pour nos auteurs en herbe d'éditer un recueil de leurs textes.

Studio Musique. De janvier à juin, tous les vendredis, 3 à 4 participants ont suivi l'atelier pour apprendre à poser un texte sur une musique et maîtriser un logiciel de mixage et d'enregistrement. Les productions qui sortent de notre studio traitent des préoccupations de la jeunesse de manière créative, positive et respectueuse.

Photo-Valorisation. Cet atelier individuel aborde avec le jeune, l'hygiène, la confiance et l'estime de soi, la connaissance de son corps, mais aussi de ses compétences. Le jeune est mis en valeur à travers une séance de maquillage, de relooking et de photos. Seize filles et un garçon ont participé sur les deux jours programmés les 21 et 22 février. Les jeunes ont ensuite reçu leurs photos et ont pu concrètement voir le résultat. A l'issue de l'atelier, les résultats sur l'estime de soi du jeune sont souvent visibles.



Autodéfense pour filles. Le cours d'autodéfense pour filles a eu lieu durant 10 séances de novembre à janvier. Succès mitigé pour cette session qui n'a accueilli que 7 participantes. Pour les filles, c'est l'occasion de se prémunir contre les situations délicates qui peuvent se présenter dans leur vie. Elles y apprennent non seulement des techniques physiques de défense, mais aussi à connaître leurs limites et à les formuler clairement. C'est un atelier de prévention de la violence, un espace de discussions, d'écoute, d'intégration sociale et de développement personnel. Le cours est donné par une professionnelle de l'association Pallas et suivi par une animatrice qui assure le lien avec le Centranim.

Klipp-Klang. Sept jeunes ont participé à un projet d'émission radio les samedis 3 et 10 novembre. Ils ont pu réaliser leur reportage, construire le fil de l'émission et se familiariser avec la technique durant le 1^{er} samedi. La semaine suivante, l'émission a été réalisée en direct depuis le studio de "Radio Banane" à l'EPFL (Lausanne). Cette expérience a beaucoup plu aux jeunes et a suscité des envies de vocation pour certains.



Atelier F3 Techniques de recherche d'apprentissage.

L'atelier Formule 3 est un programme de formation aux techniques de recherches d'apprentissage destinées à des élèves des CO en dernière année de scolarité obligatoire. Bilan de compétences, CV, lettre de motivation, entretien téléphonique, entretien d'embauche et photo-valorisation sont au programme durant 3 jours.

Durant le mois de novembre, une session pour le CO de Bulle et une pour le CO de la Tour-de-Trême ont été organisées. Seize jeunes au total ont participé à ce programme mis en place en collaboration avec les CO.

Cet atelier permet aux jeunes d'acquérir des outils, d'avoir un dossier de postulation, de prendre confiance en eux et pour certains d'avoir le déclic nécessaire quant à leur orientation et leurs recherches de places d'apprentissage. La plupart des jeunes repartent aussi en ayant obtenu un stage en entreprise.

Atelier Bougies. L'atelier bougies du Centranim a eu lieu du lundi 10 au dimanche 23 décembre 2012. Cet atelier intergénérationnel, permettant à tous de venir fabriquer et décorer sa bougie artisanale, a connu son affluence désormais traditionnelle.

Malgré la décision de réduire d'une semaine sa durée cette année, ce n'est pas moins de 27 classes et un public de plus de 400 personnes qui nous ont rendu visite. Cela représente près de 900 personnes au total pour environ 140 kilos de cire transformés en bougies.

Autant dire que l'équipe de 4 animateurs et 2 apprentis du Centranim a été mobilisée durant cette période ainsi que 4 moniteurs qui sont venus en renfort.

Malgré des moments de forte affluence et de stress à la partie décoration, l'ambiance est restée très conviviale et les petits comme les grands ont pu repartir avec la bougie de leurs rêves !

Ce format de 2 semaines devrait être maintenu en 2013 puisqu'il nous a permis de ne refuser aucune classe, d'accueillir le public intéressé tout en limitant la mise en veille des autres activités du Centranim à cette période.

Les Projets

Samedis sports. Durant 10 samedis soirs du 14 janvier au 31 mars, le service du sport en collaboration avec le Centranim et les clubs de sports locaux, ont proposé une animation sportive ouverte à tous dès 12 ans. Un stand de nourritures et de boissons saines a été tenu par un animateur du Centranim.

En moyenne, une dizaine de jeunes ont participé chaque soir, chiffre qui aurait pu facilement être doublé si une activité foot avait pu s'organiser en parallèle au sport présenté. La participation des adultes est restée marginale avec environ 3 adultes présents par soirée.

Ce projet pourrait être reconduit en 2013 à condition d'avoir une salle double permettant la pratique du foot en plus de l'activité présentée et en impliquant un plus grand nombre de partenaires afin de gérer l'activité en cas de forte affluence et d'assurer un tournus de l'encadrement sur les samedis.



Adhésif. Le programme Adhésif, financé par le service du médecin cantonal (Fr. 5'000-- / an) se déroule sur 3 ans. Un des buts est de former un groupe solidaire qui apprendra à entreprendre les démarches permettant l'organisation personnelle d'activités de loisirs.

Le projet "Adhésif" a été initié en 1996 au Centre de Loisirs du Schoenberg. Le Centranim a débuté, lui, sa deuxième volée cette année.

Le programme a pour but la constitution d'un groupe de jeunes (entre 11 et 14 ans la première année) et le développement de leur autonomie dans les loisirs.

La première année, les animateurs organisent des activités gratuites pour les "adhérents", la deuxième

année, les activités sont organisées ensemble, et la troisième, les "adhérents" doivent mettre en place eux-mêmes (avec notre aide) les activités. Cette progression apprend aux jeunes à entreprendre les démarches et vise à une autonomie dans les loisirs. Le groupe apprend également à poser ses propres règles de vie. Cette année, les jeunes sont parti en week-end à Interlaken, ont visionné quelques films au cinéma et au Centranim, fait une sortie culturelle à Berne avec un détour par Bernaqua, et ont confronté leurs talents au bowling. Ces sorties sont entrecoupées de réunions organisationnelles.

Les perspectives d'avenir pour Adhésif sont incertaines car le Centranim ne recevra pas de subventions du médecin cantonal pour 2013. Le Centranim va donc rechercher les fonds nécessaires pour qu'Adhésif se poursuive à Bulle en 2013 et 2014 et que ce groupe de jeunes uni qui s'est construit sur des valeurs solides continue à vivre.

Les Camps

A travers nos camps d'été et notre camp de neige, l'équipe d'animation travaille énormément le respect envers soi et envers les autres, ainsi que les compétences pour vivre ensemble. Les 2 camps ados, organisés conjointement par 3 centres de loisirs (Bulle, Avry-sur-Matran et Jura-Fribourg) sont des espaces de rencontres fortes et durables.

Camp de Neige. Du 21 au 25 février au Moléson, 35 jeunes de 10 à 16 ans dont 6 de Bulle et environs se sont retrouvés pour notre traditionnel camp de neige. Onze animateurs et moniteurs constituaient une équipe soudée autour d'un même objectif: le bien-être et l'épanouissement des jeunes dans un cadre respectueux et sécurisant.

Des conditions météo superbes ont permis au plus grand nombre d'effectuer des progrès sportifs remarquables au cours de la semaine.

La sensibilisation à une nourriture saine, équilibrée et variée est aussi un objectif du camp.

Les menus sont en rapport avec la dépense physique des participants. Pour certains, c'est aussi l'occasion de goûter à une cuisine traditionnelle helvétique.

Cette semaine a également été l'occasion de vivre en communauté dans le chalet. Le mélange des populations dans les dortoirs a favorisé la rencontre de l'autre et a obligé chaque participant à faire preuve de tolérance.

Cette année encore, nous avons pu constater que l'ouverture d'esprit entre les jeunes a permis de riches échanges malgré certaines différences apparaissant comme des obstacles au départ.

Camp d'été. Du 16 au 21 juillet, 30 jeunes dont 12 de Bulle et environs ont participé à notre camp d'été qui a eu lieu à Montbovon pour la 3^{ème} année consécutive.

Les jeunes ont profité d'une multitude d'activités: excursions en canoë sur le lac de Gruyère, évasion à Charmey Aventure, baignades dans la Sarine, initiation au tennis etc.

D'année en année, le camp prospère et est toujours autant apprécié, que ce soit par les jeunes, les moniteurs et les accompagnants. Cette année, nous avons même dû refuser du monde.

Les participants reviennent souvent d'année en année. La plupart ne fréquente pas régulièrement le centre, c'est donc l'occasion pour le Centranim de toucher un autre public.

A travers ce camp, les animateurs travaillent énormément sur le respect envers soi et envers les autres, ainsi que sur les compétences nécessaires pour vivre ensemble.

Le camp est aussi un espace de rencontres fortes et durables qui permet aux jeunes et aux animateurs de créer une relation de confiance.

Camp d'automne. Le camp d'automne Centranim Academy basé sur la danse et le chant avec un spectacle final a dû être annulé faute d'inscriptions. La plupart des filles qui y participaient ont commencé soit des études ou un apprentissage.

Le prix du camp a été augmenté cette année et un tarif différent mis en place pour les jeunes bullois et les jeunes d'autres communes. Ceci a peut-être également eu une incidence sur les inscriptions.

Pour l'avenir, la formule du camp d'automne sera revue pour repartir sur un nouveau concept.

4. Réseau et collaborations

Le réseau

Les écoles publiques:

- écoles primaires du cercle scolaire Bulle – Morlon
- les CO de la Gruyère de Bulle et de la Tour-de-Trême
- le Collège du Sud
- l'Ecole professionnelle EPAC

La police de proximité et la police locale

Le Service des sports

Le Service social régional

Le Centre socioculturel Ebullition

L'Association Stop violence en Gruyère

La Préfecture de la Gruyère

La Direction de la santé et des affaires sociales

Le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) et sa déléguée jeunesse

Le Département jeunesse et sports

Le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR)

La Croix-Rouge fribourgeoise

L'Ecole des parents du canton de fribourg

L'Association gruérienne de parents

L'Association fribourgeoise des animateurs socioculturels (AFASC)

Les autres centres d'animation du canton, notamment le Centre de loisirs du Jura (Fribourg) et le Centre de loisirs d'Avry-sur-Matran.

Les collaborations

L'administration scolaire et particulièrement M. André Schibler

L'accueil extrascolaire Bulle d'Air

Les devoirs surveillés

Les CO, leurs directeurs ainsi que leurs professeurs

Le comité du carnaval de Bulle

La ludothèque de la Gruyère

Le club de jeux "Bulle de crystal"

Le magasin "Dzuyi"

Le club Globull

Le Centre socioculturel Ebullition

L'association "Kosov action"

Les différents services de la Ville de Bulle

Les instances politiques de la ville: le Conseil communal, la Commission Bulle Sympa et tous ses membres, la Commission jeunesse et famille

La police locale

La police de proximité

Les communes de Riaz et de Châtel-sur-Montsalvens

La Croix-Rouge fribourgeoise

Les écoles sociales:

- l'Ecole santé social de Grangeneuve (formation scolaire de nos apprentis)
- la HEF-TS de Givisiez
- l'EESP de Lausanne

Les Centres de loisirs du Jura et d'Avry-sur-Matran

L'AFASC

L'Association gruérienne de parents

5

Foyers communaux

61 | 69

| | |
|-------------------------|---------|
| Comité de direction | page 61 |
| Objectifs 2012 | page 61 |
| Tarifs | page 62 |
| Détails des journées | page 62 |
| Animations | page 63 |
| Personnel | page 63 |
| Comptes d'exploitation | page 65 |
| Projets et perspectives | page 68 |

1. Comité de Direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle a siégé à cinq reprises sous la présidence de M^{me} Josiane Romanens et a participé à quatre séances de commission de bâtisse. Les sujets principaux qui ont focalisé son attention ont été:

- la rénovation du Foyer de Bouleyres et la construction d'une unité de psychogériatrie,
- le suivi du tableau de bord portant sur les aspects financiers, économiques et la gestion du personnel,
- l'analyse des objectifs 2012 et la définition des objectifs 2013,
- l'analyse des comptes et budgets.

2. Objectifs 2012

En début d'année, le Comité de direction a posé les objectifs généraux. Ils ont été déclinés en objectifs spécifiques par secteur. Ils s'apprécient comme suit:

1. Mener à bien les transformations du Foyer de Bouleyres avec un minimum de réclamations objectives

La délocalisation d'une partie de l'exploitation du Foyer de Bouleyres sur le site de Matran a entraîné de lourds inconvénients consécutifs à la perte de repères et au moindre confort de cet habitat de substitution. Les deux déménagements - aller et retour - le stockage d'une partie des meubles ont représenté un challenge logistique important. Pour une moitié des résidents et du personnel, la poursuite de l'exploitation dans le Foyer de Bouleyres en travaux fut une épreuve pénible. Dans ce contexte bouleversé, aucune plainte formelle n'a été enregistrée. Au terme de l'exercice, nous pouvons considérer que l'objectif est atteint.

2. Respect du budget de fonctionnement

En perspective de la délocalisation de la moitié de l'exploitation à Matran en deux étapes, le budget prévoyait une baisse du taux d'occupation compensée par une réserve dans le crédit de construction. Le recours à la réserve prévue n'a pas été nécessaire car le taux d'occupation a été supérieur aux prévisions. Il en résulte une amélioration de nos recettes. Les dépenses ordinaires prévues au budget ont été maîtrisées. Les dépassements, expliqués plus en détail dans les comptes ci-joints, proviennent d'amortissements supplémentaires ainsi que de la constitution de réserves afin de terminer de manière satisfaisante la phase de rénovation du Foyer de Bouleyres. L'exercice boucle sur un bénéfice de Fr. 43,97. L'objectif est pleinement atteint.

3. Amélioration de l'indice de satisfaction communication du personnel

Avec un indice de satisfaction de 60,48 % en 2011, ce point se distinguait négativement dans l'enquête de satisfaction annuelle menée auprès du personnel des Foyers de la Ville de Bulle. Afin d'en connaître la raison, une enquête complémentaire portant sur les outils et canaux servant à la diffusion de l'information fut diligentée. Comme l'an dernier, l'indice moyen fourni par ce questionnaire complémentaire se situe aux alentours de 90 %. Ce thème a été traité lors de rencontres ponctuelles avec le personnel. Il s'avère que c'est surtout le changement de pratiques, le passage d'une communication orale à forte composante émotionnelle à une communication écrite, plus froide et désincarnée qui pose problème. Le fait que les personnes soient responsabilisées dans le devoir de s'informer et soient priées d'aller chercher l'information sur les supports idoines est également une cause d'insatisfaction. Au final, cet indice, bien que toujours insuffisant, s'est amélioré en progressant à 65 % de satisfaction. Cet objectif est atteint.

3. Tarifs 2012

La nouveauté de cette année est l'abandon de la grille fribourgeoise d'évaluation des degrés de dépendance à quatre degrés, remplacée par le nouvel outil d'évaluation RAI (*Resident Assessment Instrument*), plus scientifique, gourmand en temps administratif, qui classe les résidents en douze degrés.

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

| Prix global : | A1 | A2 | B3 | B4 | B5 | C6 | C7 | C8 | D9 | D10 | D11 | D12 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Hébergement | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 |
| Repas | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 |
| Prix des soins - brut | 38.75 | 77.50 | 77.50 | 116.25 | 116.25 | 116.25 | 116.25 | 155.00 | 155.00 | 155.00 | 155.00 | 155.00 |
| Prix de l'accompagnement | 25.85 | 51.70 | 51.70 | 77.55 | 77.55 | 77.55 | 77.55 | 103.40 | 103.40 | 103.40 | 103.40 | 103.40 |
| Matériel médical & médicaments | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 |
| Prix total - brut | 175.60 | 240.20 | 240.20 | 304.80 | 304.80 | 304.80 | 304.80 | 369.40 | 369.40 | 369.40 | 369.40 | 369.40 |
| A charge des caisses maladie : | | | | | | | | | | | | |
| Soins | 18.00 | 27.00 | 36.00 | 45.00 | 54.00 | 63.00 | 72.00 | 81.00 | 90.00 | 99.00 | 108.00 | 117.00 |
| Matériel médical & médicaments | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 | 8.50 |
| Total Caisse maladie | 26.50 | 35.50 | 44.50 | 53.50 | 62.50 | 71.50 | 80.50 | 89.50 | 98.50 | 107.50 | 116.50 | 125.50 |
| A charge du SPS : | | | | | | | | | | | | |
| Soins | 17.15 | 45.10 | 34.30 | 62.25 | 51.45 | 40.65 | 29.85 | 57.80 | 47.00 | 36.20 | 25.40 | 16.40 |
| Subvention individuelle (SI) montant personnalisé | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? | x ? |
| Total à charge du SPS | 17.15 | 45.10 | 34.30 | 62.25 | 51.45 | 40.65 | 29.85 | 57.80 | 47.00 | 36.20 | 25.40 | 16.40 |
| A charge du résident : | | | | | | | | | | | | |
| Hébergement | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 | 90.00 |
| Repas | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 | 12.50 |
| 20 % des soins facturés aux CM | 3.60 | 5.40 | 7.20 | 9.00 | 10.80 | 12.60 | 14.40 | 16.20 | 18.00 | 19.80 | 21.60 | 21.60 |
| Accompagnement - brut | 25.85 | 51.70 | 51.70 | 77.55 | 77.55 | 77.55 | 77.55 | 103.40 | 103.40 | 103.40 | 103.40 | 103.40 |
| Autres prestations | pm |
| Total brut à charge du résident | 131.95 | 159.60 | 161.40 | 189.05 | 190.85 | 192.65 | 194.45 | 222.10 | 223.90 | 225.70 | 227.50 | 227.50 |

Les factures sont individualisées et correspondent à la capacité financière de chaque personne calculée par la Caisse cantonale de compensation.

4. Détail des journées par catégorie de soins

| Catégorie RAI | Nbre de journées | Catégorie RAI | Nbre de journées | Catégorie RAI | Nbre de journées |
|---------------|------------------|---------------|------------------|---------------|------------------|
| 1 | 1'129 | 5 | 3'222 | 9 | 4'911 |
| 2 | 5'681 | 6 | 8'371 | 10 | 662 |
| 3 | 1'325 | 7 | 11'060 | 11 | |
| 4 | 5'217 | 8 | 6'208 | 12 | 16 |

Total des personnes décédées: 44, une personne est partie vers un autre établissement et une personne est retournée à domicile. Total des personnes entrées: 48 (une place était libre en début d'année et nous avons ajouté une place à Matran).

5. Animations

Presque chaque jour les services d'animations proposent un faisceau d'activités dont la liste ci-après n'est pas exhaustive:

Activités mnésiques: atelier mémoire, atelier 5 sens, jeux de cartes.

Activités physiques: gymnastique douce, atelier équilibre, bains thermaux, promenades, thé dansant, wii.

Activités sociales: chœur mixte, jeux divers, lecture des journaux, atelier musique (avec instruments), atelier écoute musicale, atelier discussion à thème, expression en patois, atelier découverte informatique, projection de films ou documentaires, lotos, échanges avec d'autres institutions.

Activités créatrices: atelier peinture et aquarelle, atelier décorations florales, atelier découpages, préparations de décorations par saison, atelier cartes de vœux.

Activités culinaires: atelier cuisine, pâtisseries et saveurs du monde, selon la saison repas à thème (fondue – raclette – asperges – crêpes – chasse – poissons, etc.), repas anniversaires du mois, grillades au bord du lac, au chalet, pique-nique.

Activités spirituelles: messes et cultes, visites de la pastorale de la santé, chapelets, sacrement des malades, fêtes religieuses diverses.

Sorties: achats au centre commercial, excursions diverses, visites d'expositions, de jardins, châteaux, théâtres, cirques, opéras, musées, manifestations sportives ou culturelles, restaurants.

Animation individuelle: chaque résidant peut demander une animation personnalisée portant sur une journée et une soirée particulière durant laquelle il pourra réaliser un souhait personnel.

Animaux: visites de "Ben" chien de l'association "Chien de cœur".

Ponctuelles: kermesse de la Maison Bourgeoise, vols en avion organisés par le Lion's Club de la Gruyère.

6. Personnel

Effectif

Dès cette année, dans le cadre de la démarche qualité – QUAFIPA – les Foyers de la Ville de Bulle participent à un benchmarking basé sur les données des EMS des cantons de Fribourg, Vaud, Zürich et Argovie. Dans ce contexte, un chapitre d'indicateurs est consacré au personnel. Il est repris globalement ci-dessous:

Le nombre de collaborateurs et de collaboratrices se montent à 153 pour l'accompagnement et les soins et à 63 pour l'exploitation au 31.12.12.

Le nombre d'EPT se monte à 105 pour l'accompagnement et les soins et à 48 pour l'exploitation au 31.12.12

Durant la période d'été, 30 jeunes gens viennent prêter mains fortes aux effectifs réduits en raison des vacances. De manière irrégulière mais presque durant toute l'année, des personnes astreintes à des travaux d'intérêt général (TIG) ainsi que des stagiaires placés par l'ORP ou par l'AI s'ajoutent à nos effectifs ordinaires.

Mouvement et absences

Nombre de départs au total sur l'année: 19.

Départs dans l'accompagnement et soins: 18, dans l'exploitation: 1.

Nombre de collaborateurs-trices au total avec des absences:

Accompagnement et soins: 74, Exploitation: 28.

Nombre de jours d'absence de très courte durée (1-3 jours) au total sur l'année:

Accompagnement et soins: 159, Exploitation: 44.

Nombre de jours d'absence de courte durée (4-29 jours) sur l'année:

Accompagnement et soins: 401, Exploitation: 53.

Nombre de jours d'absence de longue durée (dès 30 jours et plus) au total sur l'année:

Accompagnement et soins: 1497, Exploitation: 336.

Formations

Nombre total de collaborateurs-trices ayant suivi une formation sur l'année:

Accompagnement et soins: 31, Exploitation: 9.

Nombre de collaborateurs-trices ayant suivi un perfectionnement en cours d'emploi:

Accompagnement et soins: 3, Exploitation: 0.

Nombre total d'heures consacrées à l'obtention d'un CFC en cours d'emploi:

Accompagnement et soins: 1307, Exploitation: 0.

Satisfaction du personnel

| | 2012 Satisfait | 2011 Satisfait | 2010 Satisfait |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Votre place de travail est | 94% | 96% | 88% |
| Vos activités sont | 97% | 97% | 92% |
| L'autonomie qui vous est laissée est | 88% | 92% | 85% |
| Les responsabilités données sont | 90% | 91% | 86% |
| Le soutien qu'on vous apporte pour atteindre vos objectifs est | 87% | 89% | 81% |
| La collaboration dans l'équipe est | 85% | 80% | 85% |
| La collaboration avec vos supérieurs directs est | 89% | 89% | 93% |
| La sécurité du travail est | 93% | 95% | 90% |
| Les possibilités de vous former sont | 79% | 89% | 83% |
| Votre salaire est | 77% | 72% | 66% |
| L'organisation de votre secteur est | 88% | 79% | 77% |
| L'organisation dans l'EMS est | 84% | 88% | 72% |
| L'écoute de vos demandes et préoccupations est | 79% | 79% | 67% |
| La communication des informations est | 65% | 60% | 58% |
| L'égalité de traitement dans votre secteur est | 84% | 83% | 85% |
| Le climat de travail est | 83% | 81% | 74% |
| L'image de l'institution est | 91% | 98% | 89% |
| La collaboration entre les services de l'EMS est | 77% | 79% | 64% |
| La communication avec Forum est | 89% | 90% | |
| La communication par téléphone est | 84% | 86% | |
| La communication via les différents panneaux d'affichage est | 79% | 89% | |
| Les relations avec mon/ma responsable de secteur sont | 91% | 94% | |
| Les relations avec les responsables des autres secteurs sont | 90% | 91% | |
| Les relations avec la Direction sont | 94% | 97% | |
| Les relations avec les collègues de mon secteur sont | 97% | 95% | |
| Les relations avec les collègues des autres secteurs sont | 90% | 92% | |
| Indice de satisfaction moyen | 86% | 87.00% | |

Nouvelles questions 2011

Globalement, la variation de l'indice de satisfaction moyen de 1 % indique une relative stabilité. Les indices les plus bas de 2011 se sont améliorés. En contrepartie, certains indices très élevés de 2011 ont eu de la peine à se maintenir. La comparaison sur trois années fait clairement ressortir les secteurs de notre exploitation, en dessous de 80 % de satisfaction, qui requièrent l'attention de l'encadrement.

7. Comptes d'exploitation

Les comptes d'exploitation présentent des recettes de Fr. 17'860'320.80 et des dépenses pour Fr. 17'860'276.83. Les comptes 2012 bouclent sur un bénéfice de Fr. 43.97 après des amortissements supplémentaires de Fr. 126'344.90 et la constitution de réserves pour un montant de Fr. 402'000.00 expliqués dans le détail des comptes ci-après.

Remarque:

Nous travaillons toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes. Cette traduction altère quelque peu la bonne lisibilité du résultat.

Recettes

| | | | |
|------------|-----------------|-----|--------------|
| 570.432.00 | <u>Pensions</u> | | |
| | Budget | Fr. | 4'827'000.00 |
| | Comptes | Fr. | 4'939'420.00 |

Malgré un grand nombre de décès, le taux d'occupation est proche de 100 % grâce à un lit supplémentaire sur le site de Matran.

| | | | |
|------------|--|-----|------------|
| 570.435.01 | <u>Produits des repas livrés à l'extérieur</u> | | |
| | Budget | Fr. | 430'000.00 |
| | Comptes | Fr. | 487'451.50 |

Les repas livrés à domicile ainsi que les repas servis aux écoles sont en constante progression.

| | | | |
|------------|---|-----|------------|
| 570.435.02 | <u>Produits de diverses prestations</u> | | |
| | Budget | Fr. | 548'000.00 |
| | Comptes | Fr. | 666'919.05 |

Dans ce compte figurent des produits supplémentaires pour des prestations initialement non prévues telles que: produits extraordinaires de l'AI pour aménagement d'une place de travail Fr. 15'000.00 et travaux de nettoyage sur chantier pour Fr. 17'000.00, nettoyage du Foyer de Matran avant son ouverture payé par l'occupant précédent Fr. 17'422.00, récupérations de pertes sur débiteurs Fr. 35'435.90, facturation de prestations externes en qualité d'intervenant de notre personnel Fr. 10'000.00, subventions à la formation de personnes provenant du chômage Fr. 16'500.00.

| | | | |
|------------|-----------------------|-----|---------------|
| 570.451.00 | <u>Soins spéciaux</u> | | |
| | Budget | Fr. | 9'662'500.00 |
| | Comptes | Fr. | 10'453'571.40 |

Normalement, ce poste n'influence pas le résultat car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif bisannuel. La grande différence entre le budget et les comptes provient du personnel supplémentaire, reconnu par le SPS, engagé pour l'exploitation temporaire du site de Matran. Cette dépense exceptionnelle est déjà compensée dans les recettes ci-dessus en respect du principe de la neutralité des coûts de ce chapitre.

Dépenses

| | | |
|------------|---------------------------------------|------------------|
| 570.301.00 | <u>Salaires du personnel soignant</u> | |
| | Budget | Fr. 7'932'000.00 |
| | Comptes | Fr. 8'337'147.40 |

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents et lors des mutations de personnel, il peut y avoir de gros écarts de classification salariale. L'exploitation du Foyer de Bouleyres dédoublée durant 9 mois (avril à décembre) entre Bulle et Matran a engendré la création de 4 EPT supplémentaires.

| | | |
|------------|--|------------------|
| 570.301.01 | <u>Salaires du personnel des autres services</u> | |
| | Budget | Fr. 3'446'200.00 |
| | Comptes | Fr. 3'534'624.60 |

Le dépassement provient des forces de travail supplémentaires (1,5 EPT) engagées pour l'exploitation dédoublée sur le site de Matran.

| | | |
|------------|--|------------------|
| 570.304.00 | <u>Cotisations aux caisses de prévoyance</u> | |
| | Budget | Fr. 993'000.00 |
| | Comptes | Fr. 1'088'549.20 |

Le dépassement est à mettre en lien avec les excédents des comptes salaires tels qu'expliqués ci-devant.

| | | |
|------------|--------------------------------------|---------------|
| 570.311.00 | <u>Achats de vêtements, lingerie</u> | |
| | Budget | Fr. 21'000.00 |
| | Comptes | Fr. 66'209.25 |

L'achat des rideaux lors de la rénovation du Foyer de Bouleyres pour un montant de Fr. 85'000.00 est assumé par le compte d'exploitation réparti sur les exercices 2012-2013.

| | | |
|------------|--|----------------|
| 570.311.02 | <u>Achat mobilier, machines et véhicules</u> | |
| | Budget | Fr. 325'400.00 |
| | Comptes | Fr. 505'716.50 |

Le dépassement de ce compte provient d'une réserve de Fr. 300'000.00 constituée afin de réaliser des travaux non couverts par le crédit d'investissement dans le cadre de la rénovation du Foyer de Bouleyres.

570.315.02 Maintenance informatique

| | | |
|---------|-----|------------|
| Budget | Fr. | 45'000.00 |
| Comptes | Fr. | 103'994.85 |

Le dépassement majeur est constitué par la création d'une réserve de Fr. 50'000.00 pour le remplacement du logiciel de traitement des soins (DSI) d'ici la fin de l'année 2013.

570.318.02 Autres charges d'exploitation

| | | |
|---------|-----|------------|
| Budget | Fr. | 218'200.00 |
| Comptes | Fr. | 327'922.03 |

Le dépassement de ce poste provient pour Fr. 52'000.00 de la constitution d'une réserve pour absorber la variation du correctif du SPS et de certaines dépenses inhérentes à l'exploitation de Matran.

570.332.00 Amortissements supplémentaires

| | | |
|---------|-----|------------|
| Budget | Fr. | 00.00 |
| Comptes | Fr. | 126'344.90 |

Le bon résultat de l'exercice a permis de procéder à des amortissements supplémentaires sur les installations de sécurité et le matériel informatique. Les amortissements ordinaires de Fr. 227'900.00 ont été réalisés conformément au budget.

8. Projets et perspectives

Pour l'année 2012, le Comité de direction a fixé les objectifs suivants:

1. Terminer les transformations du Foyer de Bouleyres et l'ouverture de l'unité de psychogériatrie avec un minimum de réclamations objectives. L'ouverture de cette nouvelle unité marquera un tournant non seulement pour l'institution mais aussi pour la prise en charge des personnes âgées démentes dans le Sud du Canton. Avec cette nouvelle infrastructure, l'identité d'établissement spécialisé en pathologie du grand âge s'en trouvera renforcée. L'équipe soignante qui sera confrontée aux difficultés propres à cette unité sera mise à rude épreuve. Le choc sera également difficile pour les résidents et leurs familles. Des résistances et des blocages émotionnels nécessiteront l'attention constante de tous les intervenants.

2. Respect du budget de fonctionnement. Par les mesures prises durant les années précédentes, ce point semblait acquis. La mise en route de l'unité décrite ci-dessus aura une incidence négative sur le taux d'occupation et grèvera les recettes. Le déséquilibre entre l'augmentation des salaires et charges sociales d'environ 4,5 % et l'augmentation du prix de pension de moins de 0,5 % annule une partie des efforts de restructuration entrepris précédemment. Dans ce contexte déjà difficile, le mode de calcul des frais financiers qui prend en compte les charges d'investissements avec un décalage d'une année justifie le déficit annoncé au budget de Fr. 320'000.00.

3. Diminution de l'absentéisme (absences de courte durée – 3 jours et moins – sans certificat médical). La gestion des deux cent vingt collaborateurs des Foyers de la Ville de Bulle est une gageure quotidienne. Pour en améliorer l'efficacité, un poste RH à 50 % a été créé. Il entrera en force au 1^{er} avril

2013. L'implication des cadres intermédiaires, responsables directes dans la conduite de leurs équipes, sera renforcée par une formation à la gestion des absences qui a commencé en 2012 et se poursuivra en 2013. Les effets directs sur cet indicateur sensible qu'est l'absentéisme se mesureront au terme de l'année.

Au moment de conclure cet exercice particulier en raison de l'expérience inédite vécue par le partage du Foyer de Bouleyres entre Bulle et Matran dès la mi-avril, la Direction aimerait rendre un hommage particulier à tous les artisans de cette tâche hors du commun et leur adresser ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des Foyers, ses vifs remerciements pour leur implication quotidienne. Son sentiment de gratitude s'adresse également à nos autorités représentées par notre Comité de direction, Madame la Présidente en particulier, pour l'appui qu'ils nous apportent et le souci constant qu'ils mettent à nous soutenir dans l'exercice de notre mission.

6

Service des tutelles et curatelles Commune de Bulle, Riaz et Morlon

71 | 79

| | |
|---|---------|
| Composition du service | page 71 |
| Exercice comptable 2012 | page 71 |
| Statistique financière du compte CPP tuteur général | page 73 |
| Statistiques des dossiers tutélares | page 73 |
| Commentaires | page 77 |
| Perspectives 2013 | page 78 |
| Inspections | page 79 |
| Divers | page 79 |

1. Composition du service au 31.12.2012

| | |
|---|--|
| Tuteur général et Chef de service | Christophe Allaman |
| Gestionnaires de dossiers | Christophe Allaman (80 %) Magali Clerc Emilie Rey (40 %) Gérard Romanens Elisabeth Saudou Florence Oberson, depuis le 01.09.2012 (60 %) |
| Comptabilité | Christine Zimmermann Sophie Bapst-Zosso (50 %) Anne Zosso (50 %) |
| Administration | René Descloux Claire Kolly Catherine Rime (60 %) Fabienne Dénervaud (80 %) |
| Auxiliaire (déclarations fiscales env. 1 ½ mois) | Bernard Tinguely |
| Stagiaire MPC (du 01.01.2012 au 17.12.2012) | Lucien Savoy |

2. Exercice comptable 2012

| Désignation | Comptes 2012 | | Budget 2012 | | Comptes 2011 | |
|---|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| Service des Curatelles | 1'450'762.63 | 647'737.44 | 1'435'700.00 | 644'500.00 | 1'411'413.37 | 603'640.06 |
| Traitement du personnel | 1'008'001.75 | | 992'900.00 | | 994'304.50 | |
| Allocations sociales | 27'670.00 | | 27'100.00 | | 30'922.00 | |
| Cotisations aux assurances sociales | 90'971.65 | | 91'200.00 | | 86'827.40 | |
| Cotisations aux caisses de prévoyance | 104'132.20 | | 82'000.00 | | 93'496.00 | |
| Cotisations aux assurances maladie-accident | 7'375.75 | | 13'100.00 | | 12'508.75 | |
| Formation continue du personnel | 14'155.00 | | 15'500.00 | | 6'874.43 | |
| Fournitures et matériel divers | 31'824.46 | | 38'000.00 | | 31'635.65 | |
| Achat machines et mobilier | 22'217.75 | | 22'200.00 | | 7'522.60 | |
| Chauffage, eau | 8'217.95 | | 10'500.00 | | 10'322.70 | |
| Entretien matériel et machines | 17'085.75 | | 19'000.00 | | 16'122.75 | |
| Frais de locations | 63'557.20 | | 63'500.00 | | 63'368.00 | |
| Remboursement frais du personnel | 8'843.77 | | 9'000.00 | | 7'190.50 | |
| Frais de ports | 10'536.03 | | 12'000.00 | | 12'148.50 | |
| Frais de téléphones et électricité | 10'916.70 | | 12'000.00 | | 12'066.20 | |
| Frais bancaires et postaux | 3'554.17 | | 4'500.00 | | 3'911.04 | |
| Assurances | 4'558.20 | | 6'100.00 | | 5'197.00 | |
| Part à l'exploitation des locaux | 8'800.00 | | 8'800.00 | | 8'800.00 | |
| Prestations du centre de conciergerie | 8'344.30 | | 8'300.00 | | 8'195.35 | |
| Emoluments de gestion | | 503'761.04 | | 530'000.00 | | 483'050.81 |
| Remboursements de tiers et d'assurances | | 30'400.30 | | | | 3'650.70 |
| Participations des communes | | 113'576.10 | | 114'500.00 | | 116'938.55 |

L'exercice 2012 a été marqué par une légère hausse de 2,8 % des coûts du service du point de vue comptable par rapport à l'année précédente. En voici les détails:

Traitement du personnel: l'augmentation de 1,4 % est due à l'engagement au 1^{er} septembre 2012 d'une nouvelle assistante sociale en la personne de M^{me} Florence Oberson qui a remplacé pendant quatre mois M^{me} Emilie Rey en congé maternité.

Formation continue du personnel: une augmentation de plus de Fr. 7'000.-- s'explique par l'inscription de tous les gestionnaires de dossiers à une formation CAS dispensée par l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (éesp) sur le nouveau droit de la protection de l'adulte.

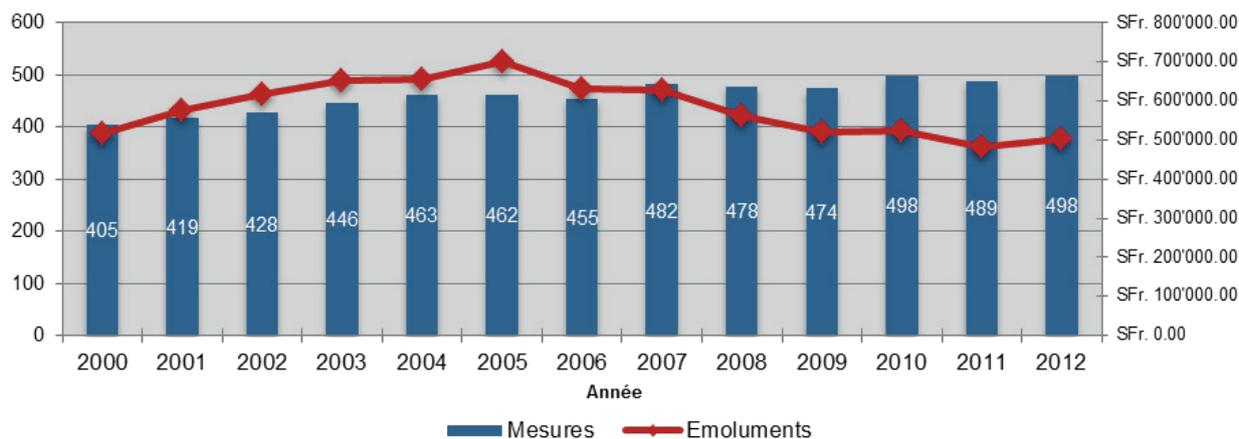
Achats machines et mobilier: un montant de Fr. 22'200.-- avait été budgété pour l'adaptation du système informatique au nouveau droit de la protection de l'adulte et pour son évolution afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins du service. Une provision de Fr. 17'000.-- a été constituée pour l'année 2013. Ce montant servira au financement de changements qui sont toujours en cours de développement.

Remboursement de frais du personnel: une légère hausse est due essentiellement à l'utilisation d'un abonnement Mobility - car sharing qui a pour but de remplacer les déplacements des gestionnaires de dossiers avec leurs véhicules privés. Les coûts sont légèrement plus élevés que par rapport aux septante centimes par kilomètre prévus initialement par la Ville de Bulle.

Émoluments de gestion: l'indigence croissante de certains pupilles, qui s'explique dans plusieurs cas par la diminution constante de certaines prestations sociales et l'augmentation du coût de la vie, a contraint le Tuteur général, afin d'éviter d'aggraver leur situation financière ou d'entamer leur minimum vital, de faire preuve de retenue dans le calcul des émoluments qu'il a prélevés sur les avoirs de ses pupilles, avec l'approbation préalable de la Justice de Paix.

Cela explique que le montant figurant dans les comptes de fonctionnement sous émoluments de gestion est de Fr. 26'238.96 inférieur au total prévu au budget.

Evolution du nombre de mesures et émoluments



Remboursements de tiers et d'assurances: ce montant provient des indemnités maladie et allocations maternité en faveur de M^{me} Emilie Rey.

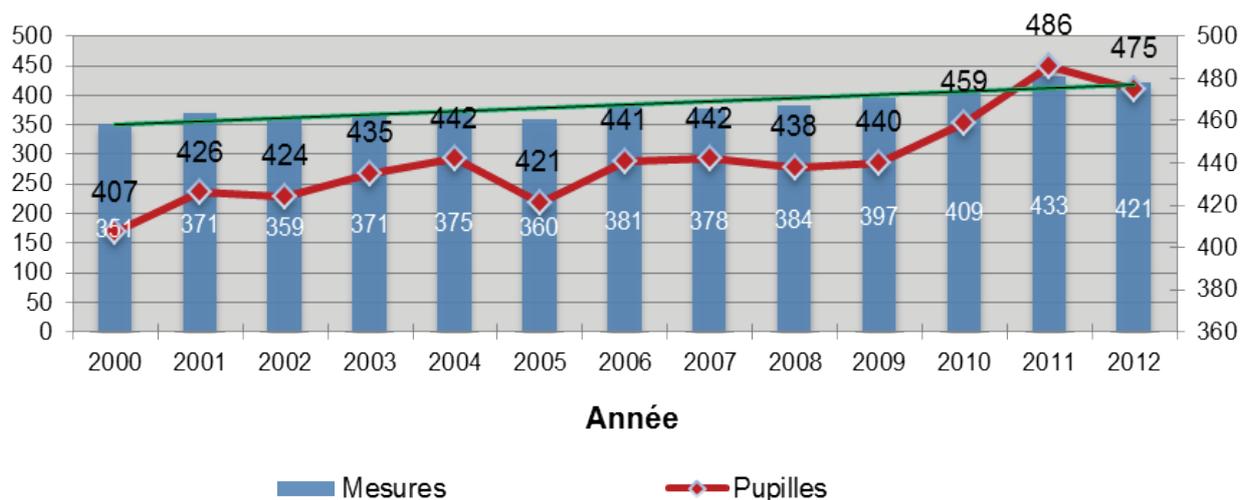
3. Statistiques financières du compte CCP Tuteur général

| Année | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Volume des transactions en francs suisses | Fr. 37'479'602.53 | Fr. 40'664'167.63 | Fr. 38'258'123.17 |
| Nombre de transactions des prestations cumulées | 44'117 | 47'661 | 45'532 |

4. Statistiques des dossiers tutélaires

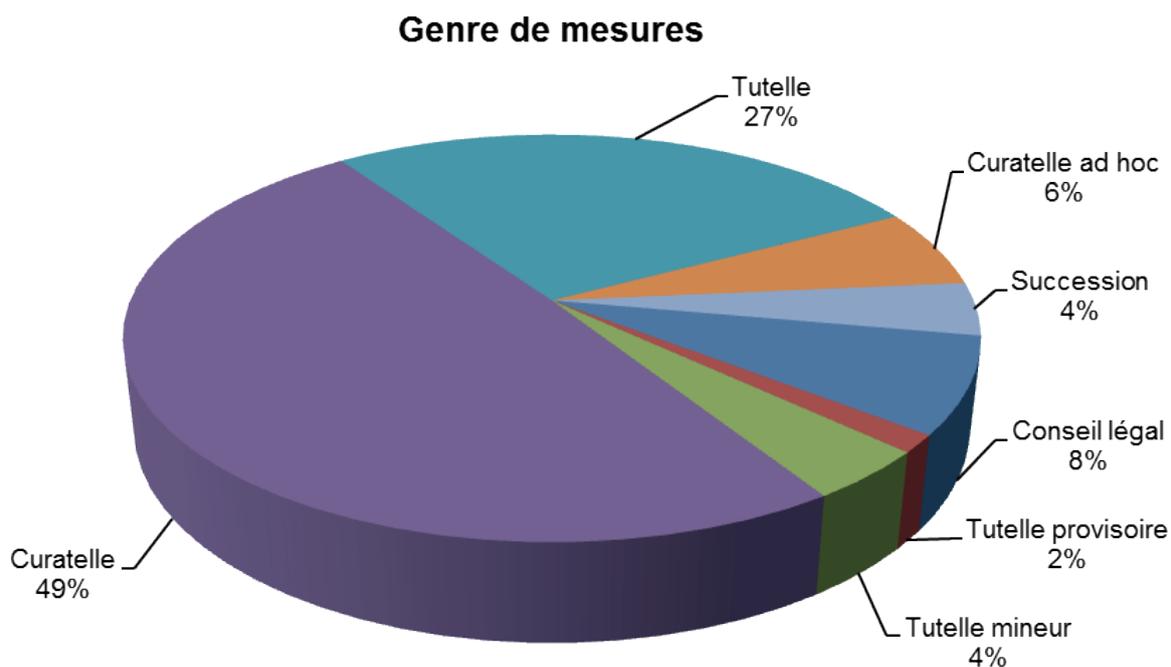
| Générales | 2011 | 2012 |
|--|------|------|
| Total dossiers comptables | 379 | 356 |
| Dossiers comptables bouclés en cours d'année | 51 | 74 |
| Total mandats tutélaires | 489 | 498 |
| Total mandats tutélaires au 31.12.2012 | 433 | 421 |
| Total pupilles et protégés | 548 | 558 |
| Total pupilles et protégés au 31.12.2012 | 486 | 475 |

Evolution du nombre de mesures et de pupilles



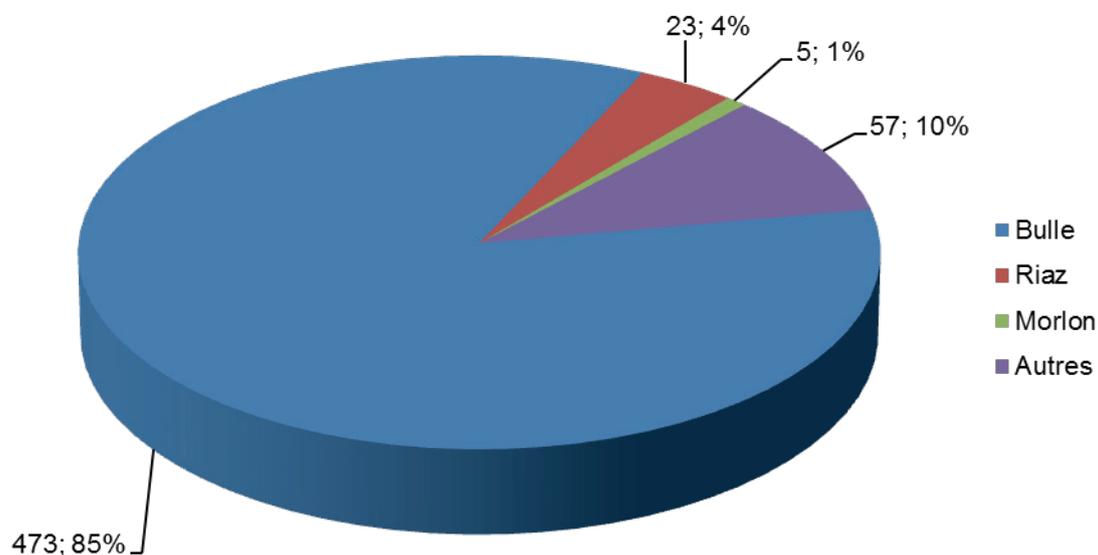
| Genre de mesures tutélaires | 2011 | 2012 |
|-----------------------------|------|------|
| Conseil légal | 41 | 38 |
| Tutelle | 143 | 135 |
| Tutelle provisoire | 4 | 7 |
| Tutelle mineur | 23 | 20 |
| Curatelle | 229 | 246 |
| Curatelle ad hoc | 21 | 31 |
| Succession | 28 | 21 |
| Total mesures tutélaires | 489 | 498 |

(Le tableau ci-dessus indique le nombre de mesures prononcées, et non le nombre de personnes au bénéfice d'une mesure tutélaire, une mesure pouvant porter pour un couple, ou l'ensemble d'une famille).



| Mouvements | 2011 | 2012 |
|--|------|------|
| Nouveaux mandats tutélaires | 75 | 76 |
| Mandats tutélaires levés en cours d'année, y c. transferts et décès | 57 | 77 |
| Variation du nombre de mandats tutélaires (nombre de nouveaux mandats moins nombre de mesures levées ou transférées) | +18 | - 1 |

Répartition des personnes par communes



| Etablissements hospitaliers, privations de liberté à fins d'assistance, lieux de bas seuil | 2011 | 2012 |
|--|-----------|-----------|
| Hôpital psychiatrique, Marsens | 28 | 37 |
| Etablissements de Bellechasse, Sugiez | 2 | 1 |
| Prison du Bois-Mermet | 1 | 0 |
| Prison de Sion | 1 | 0 |
| Institut St-Joseph Gouglera | 0 | 1 |
| Foyer psychiatrique médicalisé du Parc à Couvet (NE) | 0 | 1 |
| Le Torry, Fribourg | 3 | 0 |
| Fondation Le Tremplin, Foyer Horizon, Pensier | 1 | 3 |
| La Tuile, Fribourg | 0 | 2 |
| La Tuile, Bulle | 3 | 3 |
| TOTAL | 39 | 48 |

| Placements en foyer AVS | 2011 | 2012 |
|--|-----------|-----------|
| EMS Réseau Santé de la Glâne, Billens | 3 | 2 |
| Foyer La Rose des Vents, Broc | 5 | 2 |
| Foyer de Bouleyres, Bulle | 17 | 18 |
| Foyer Gruyérien, Bulle | 5 | 5 |
| Foyer Monférini, Bulle | 7 | 6 |
| Maison Bourgeoisiale, Bulle | 10 | 8 |
| Home Vallée de la Jogne, Charmey | 1 | 3 |
| Home Gibloux, Farvagny-le-Grand | 1 | 1 |
| Foyer Saint-Germain, Gruyères | 6 | 6 |
| Home Humilimont, Marsens | 6 | 6 |
| Foyer Saint-Joseph, Morlon | 6 | 4 |
| Foyer Saint-Joseph, Sâles | 1 | 3 |
| Foyer Saint-Joseph, Châtel-St-Denis | 0 | 1 |
| Foyer Saint-Joseph, Sorens | 3 | 2 |
| Home de l'Intyamon, Villars-sous-Mont | 1 | 1 |
| Home Les Martinets, Villars-sur-Glâne | 1 | 1 |
| Foyer Saint-Vincent, Vuadens | 4 | 3 |
| Home Le Manoir, Givisiez | 1 | 0 |
| Home Clos-Fleuri, Bulle | 0 | 1 |
| Foyer de Notre-Dame Auxiliatrice, Siviriez | 1 | 1 |
| Foyer Les Peupliers, Praroman-le-Mouret | 1 | 1 |
| Résidence Saint-Martin, Cottens | 2 | 1 |
| TOTAL | 82 | 76 |

| Personnes en appartements protégés | 2011 | 2012 |
|------------------------------------|----------|----------|
| Chemin des Pylons 1, Bulle | 3 | 3 |
| Rue Général-Castella 5, Bulle | 1 | 1 |
| Rue Général-Castella 6, Bulle | 1 | 1 |
| Chemin des Pylons 8, Bulle | 3 | 2 |
| Chemin des Pylons 12, Bulle | 1 | 1 |
| TOTAL | 9 | 8 |

| Personnes travaillant en ateliers protégés | 2011 | 2012 |
|--|-----------|-----------|
| Fondation L'Estampille, Fribourg | 1 | 1 |
| Ateliers Horizon Sud, Bulle | 11 | 9 |
| Ateliers Horizon Sud, Epagny | 4 | 5 |
| Ateliers Horizon Sud, Marsens | 8 | 7 |
| Ateliers Horizon Sud, Vaulruz | 11 | 13 |
| Ateliers Clos-Fleuri, Bulle | 17 | 21 |
| Ateliers La Farandole, Fribourg | 0 | 1 |
| Ateliers La Gérine, Marly | 2 | 0 |
| Ateliers de la Glâne, Romont | 0 | 1 |
| TOTAL | 54 | 58 |

5. Commentaires

L'année 2012 confirme une tendance observée depuis plusieurs années de l'augmentation des mesures tutélaires, malgré une diminution des mandats d'administration des successions. En effet, la Justice de Paix de l'arrondissement de la Gruyère a décidé de ne plus nommer systématiquement le Tuteur général et de suivre les conditions édictées par les art. 554 et 602 al. 3 CC.

On observe également une propension croissante d'autres services et organismes actifs dans le domaine social à suggérer à leurs usagers de demander l'instauration d'une mesure de protection de l'adulte, et ainsi un glissement de la charge de travail vers le nôtre.

On relève que les nouveaux mandats nécessitent une prise en charge sociale de plus en plus poussée, avec notamment des situations financières obérées.

A titre informatif, plus de 40 mesures tutélaires représentant 60 personnes ont pu bénéficier en 2012 de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 512'221.60. Enfin, le total annuel des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle s'élevait à plus de Fr. 2'000'000.--.

Plus de 1'720 rendez-vous ont été planifiés dans le cadre de la gestion des mandats tutélaires, ce qui représente environ 9'000 kilomètres parcourus par les adjoints et le Tuteur général durant l'année. La mise à disposition d'un vélo électrique par la Ville de Bulle pour les différents déplacements (plus de 60 sorties depuis le mois de juin 2012) a permis de réduire quelque peu l'utilisation des véhicules privés et d'encourager la mobilité douce. Enfin, il est à relever que la Ville de Bulle a résilié les quatre places de parking en centre ville dédiées au service pour la fin de l'année 2012.

L'année 2012 a été marquée par la montée en compétence d'une partie des adjoints et du Tuteur général sur le nouveau droit de la protection de l'adulte qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013. En effet, ces personnes ont eu la chance de pouvoir suivre durant plusieurs jours à l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (éesp) un module de formation CAS en curatelles d'adultes validé par un examen final. Ce cours a permis de renforcer les connaissances juridiques nécessaires à l'accomplissement des nouvelles mesures de protection de l'adulte.

Des modifications importantes dans le système informatique ont été menées avec la société Info Service et le Service des curatelles d'adultes de Fribourg durant l'année 2012, afin de pouvoir répondre aux exigences légales du nouveau droit.

L'éventuelle réorganisation du système de classement des pièces comptables n'a malheureusement pas abouti. Aucun système n'a permis de répondre efficacement à une réduction notable des heures consacrées à cette activité.

Un étudiant en maturité professionnelle et commerciale (MPC) a effectué jusqu'au mois d'août 2012 un stage de 40 semaines au sein du Service des tutelles et curatelles. Ce jeune a pu poursuivre son activité un jour par semaine pendant les mois de septembre à décembre 2012 apportant un soutien efficace et apprécié à toute l'équipe administrative.

Le congé maladie et maternité de M^{me} Emilie Rey a occasionné une surcharge de travail auprès de l'équipe responsable des dossiers qui a dû se répartir ses mandats durant plusieurs semaines avant la venue au mois de septembre dernier de la nouvelle assistante sociale, en la personne de M^{me} Florence Oberson. A la fin de son congé maternité, au mois de décembre dernier, M^{me} Rey a repris son activité à 40 % et M^{me} Oberson à 60 %.

6. Perspectives 2013

Le 1^{er} janvier 2013 a vu l'entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte. En raison de changements terminologiques voulus par la nouvelle loi, le "Service des Tutelles et Curatelles des Communes de Bulle, Riaz et Morlon" se nomme dès à présent "Service des Curatelles des Communes de Bulle, Riaz et Morlon".

Toujours en raison d'une exigence légale, la fonction de "Tuteur général" a disparu au début 2013 pour devenir "Chef de service des curatelles". De plus, les adjoints seront nommés, ces prochains mois, curateurs et personnellement responsables des dossiers qu'ils suivaient jusqu'à ce jour, par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Gruyère.

La loi cantonale sur la protection de l'enfant et de l'adulte (LPEA) exige, selon l'art. 12, que chaque commune institue un service officiel des curatelles et que plusieurs communes peuvent créer ensemble un tel service. Le canton de Fribourg a fixé aux communes un délai au 31.12.2013 pour la mise en place de leur service officiel et dans des cas exceptionnels, ce délai pourra être prolongé au 31.12.2014 au plus tard. Sous l'égide de M. le Préfet Patrice Borcard, une commission ad hoc représentant les communes de la Gruyère a été créée au début de l'année 2013. Elle a pour but de mettre en place un ou plusieurs services professionnels de curatelles. Elle est actuellement en train d'étudier et de proposer différents scénarios. La structure adoptée pourrait avoir un impact important sur le Service des Curatelles des Communes de Bulle, Riaz et Morlon.

La nouvelle ordonnance cantonale concernant la protection de l'enfant et de l'adulte (OPEA) a édicté des émoluments applicables à tout le canton. Ces nouvelles directives auront un impact négatif important sur les revenus du Service des Curatelles. En effet, les montants fixés par le canton de Fribourg sont malheureusement bien inférieurs à ceux institués les années précédentes par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Gruyère. Les émoluments de gestion budgétés pour 2013 à Fr. 520'000.-- ont peu de chance d'être atteints.

Deux curatrices suivront encore au début de l'année 2013 la formation CAS en curatelles d'adultes à Lausanne.

Dans le courant de cette année, une "supervision" sera à nouveau mise en place pour les gestionnaires de dossiers. L'équipe sera accompagnée par un spécialiste et pourra bénéficier de ses conseils dans certaines situations difficiles.

Une nouvelle stagiaire MPC, en la personne de Mlle Gentrinë Ajrullahi, effectuera un stage d'une année au sein du service, dès le mois d'août prochain et M. Lucien Savoy, ancien stagiaire, viendra renforcer notre équipe durant le mois de juillet 2013.

Enfin, les démarches liées aux modifications du système informatique de gestion des mandats des curatelles vont se poursuivre tout au long de cette année avec la collaboration du Service des curatelles d'adultes de Fribourg.

7. Inspections

Tous les comptes des pupilles sont contrôlés chaque année par la Justice de Paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC). Les comptes sont également vérifiés par le Conseil de la magistrature et le Tribunal cantonal. Des contrôles de caisse ponctuels sont effectués par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

8. Divers

Le présent rapport remis à la Ville de Bulle a été rédigé en concordance avec les exigences légales la concernant. Les rapports circonstanciés et confidentiels concernant la gestion des dossiers des personnes concernées et les comptes détaillés de ceux-ci sont remis à la Justice de Paix de l'arrondissement de la Gruyère à Bulle.

7

Service des eaux

81 | 83

| | |
|-----------------------|---------|
| Introduction | page 81 |
| Réseau Ville de Bulle | page 81 |
| Consommation | page 82 |

1. Introduction

Gruyère Energie SA œuvre comme prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Commune de Bulle ainsi que pour la société EauSud SA. Ce mandat s'étend de la planification des installations jusqu'à leur mise en service et leur exploitation, ainsi qu'à la gestion de la clientèle. Outre cette activité, Gruyère Energie SA exécute également des mandats pour d'autres Communes.

EauSud SA, une société détenue à 72,4 % par la Commune de Bulle

Créée en 2005, EauSud SA est une société de captage et d'adduction d'eau en mains de Communes ou d'Associations de Communes du Sud fribourgeois. La Commune de Bulle en est l'actionnaire principal et majoritaire en même temps qu'elle représente le plus grand client de la société.

Forte de ses 8 premières années d'expérience, EauSud SA maintient son rythme d'exploitation qui lui permet d'assurer qualitativement et quantitativement sa mission au bénéfice de la collectivité publique du Sud du Canton.

Si la société répond en tous points aux besoins actuels, elle se doit d'anticiper les besoins en eau potable liés à la forte croissance démographique et économique de notre région et la sécurité d'alimentation qui y est liée. C'est ainsi qu'aucune potentialité n'est écartée, qu'il s'agisse de nouvelles possibilités de captage, d'extension des possibilités actuelles ou de l'ouverture à des collaborations avec d'autres collectivités, pour autant qu'elles puissent se faire dans la continuité de la philosophie appliquée à ce jour et qui a montré son bien-fondé.

En ce sens, il est essentiel que le contexte légal permette à EauSud SA de poursuivre sa mission d'offrir les meilleures conditions d'accès à l'eau potable à l'ensemble de ses actionnaires ou autres collectivités qui le désireraient. La Loi du 6 octobre 2011 sur l'eau potable (LEP), entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012, assure désormais à la société de garder la propriété des infrastructures qu'elle a financées et lui laisse la possibilité de se voir octroyer, dans le futur également, des concessions d'utilisation d'eau publique.

Il est ainsi particulièrement réjouissant de constater que l'Etat reconnaît en EauSud SA un acteur capable d'assurer le maintien du domaine de l'eau potable en mains de collectivités publiques, voire même de le renforcer. En ce sens, tout renforcement de la société est également bénéfique à la Ville de Bulle qui peut apprécier avec sérénité la garantie d'un approvisionnement dans les meilleures conditions et de façon pérenne.

2. Réseau Ville de Bulle

Poursuivant l'objectif de profiter au maximum des synergies possibles, le remplacement de nombreuses conduites s'est poursuivi en parallèle des travaux d'avancement du chauffage à distance et de pose des infrastructures d'eaux claires et usées.

Au-delà de ce renouvellement du réseau, la mise en place de nouvelles conduites destinées à répondre aux besoins croissants liés au développement importants de la Commune de Bulle est résumée dans le tableau ci-dessous.

Nous citerons 3 principaux chantiers ainsi réalisés en 2012:

- Secteur UCB Farchim: Raccordement du nouveau bâtiment et mise en place de la défense incendie du nouveau bâtiment, modification du réseau de distribution qui permettra le raccordement ultérieur de nouveaux bâtiments dans la zone ;
- Rue de l'Ancien-Comté: Dans le cadre des travaux d'infrastructures souterraines et de la route, remplacement de la conduite d'eau existante par une conduite fonte Ecopur de 300 mm de diamètre ;
- Rue de l'Europe: Raccordement du nouveau bâtiment abritant les activités du centre "Pôle-Sud" ainsi que la réalisation de l'installation sprinkler.

| Evolution du réseau (extension et rénovation) | | |
|--|--------------------------|---------------|
| Nombre d'introductions sur le réseau au 31.12.2012 | | 3'122 |
| Introductions réalisées en 2012 | | 86 |
| Nouvelles conduites d'introduction | | 1'967 m |
| Nouvelles conduites de distribution | | 2'547 m |
| Nouvelles conduites de transport | | 362 m |
| Chantiers 2012 | Diamètres (mm) | Longueurs (m) |
| Secteur UCB Farchim | PE 250 | 586 |
| Rue de l'Ancien Comté | Fte 150 - PE 100-160-300 | 534 |
| Rue de l'Europe | PE 125-160-200 | 408 |
| Rue Pierre-Alex | PE 160 | 255 |
| Trois-Trèfles – Montsalvens – Moléson | PE 125-160 | 207 |
| Rue du Pays d'Enhaut | Fte 100 – PE 160 | 137 |
| Rue des Bruyères | PE 160 | 130 |
| Rue du Vieux-Pont | PE 160 | 130 |
| PED Cuquerens | PE 125-160 | 106 |
| Rue du Vieux Moulin | Fte 200 | 41 |
| Divers (extension ou réparation) | | 375 |

3. Consommation

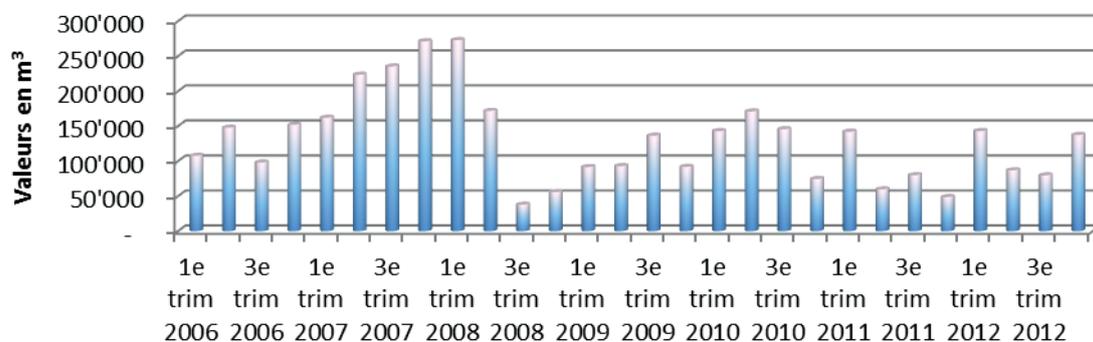
La consommation de la clientèle du réseau d'eau de Bulle a augmenté de 3,9 % en 2012 pour un total de 1'969'230 m³.

Pour tous les réseaux toutefois, distribution d'eau potable signifie également pertes dues aux fuites constatées sur les conduites. A ce titre, l'année 2012 a été particulière en ce sens que les infrastructures ont été considérablement malmenées par l'hiver historiquement rigoureux.

L'augmentation des fuites constatées ne remet cependant nullement en cause la qualité ou l'état de vieillissement du réseau. En effet, ce dernier a même plutôt bien résisté puisque les chiffres se révèlent inférieurs à ceux recueillis auprès d'autres Communes pour lesquelles opère la société spécialisée dans les campagnes de recherche de fuites.

La situation climatique assez exceptionnelle quant au niveau des températures et à la durée de celles-ci peut être illustrée par l'événement survenu le dimanche 5 février 2012 à la Rue de Gruyères. Une très importante fuite est survenue sur la conduite de diamètre 300 mm à la hauteur du Temple. Grâce à l'efficacité du service de piquet et de l'équipe d'intervention qui a dû faire appel aux renforts nécessaires, la conduite a été remise en service le même jour. Il semble important de souligner, malgré les conditions particulièrement difficiles, le travail de qualité des personnes ayant collaboré à faire que cet événement perturbe le moins possible les consommateurs bullois.

Evolution des pertes d'eau



Fuite du 5 février 2012 à la Rue de Gruyères

8

Musée gruérien et Bibliothèque publique

85 | 95

| | |
|--|---------|
| Points forts 2012 | page 85 |
| Accueil du public | page 85 |
| Activités de la bibliothèque | page 85 |
| Activités du musée | page 88 |
| Personnel de la bibliothèque et du musée | page 93 |
| Infrastructures | page 94 |
| Communication et promotion | page 94 |
| La Commission du musée et de la bibliothèque | page 95 |
| Partenaires | page 95 |

1. Points forts 2012

L'année 2012 a été marquée par l'achèvement des travaux au musée et sa réouverture au public.

Après la partie officielle du 3 février 2012 en présence du Conseiller fédéral Alain Berset, le public a participé avec enthousiasme aux visites et animations organisées le samedi et le dimanche par le musée, la bibliothèque et les Amis du Musée. Un millier de visiteurs ont participé à cette fête et nombreux sont ceux qui ont exprimé leur satisfaction à la découverte du nouveau parcours intitulé Itinéraires et empreintes.

Le public local et régional a retrouvé le chemin du musée et la fréquentation a atteint 24'500 visiteurs durant les 11 mois de l'année.

A la bibliothèque, les usagers ont retrouvé le calme après les nuisances des travaux de transformations mais doivent encore s'adapter à la suppression du parking.

2. Accueil du public

L'accueil du public a été particulièrement soigné et l'ensemble du personnel y a accordé toute son attention. De nombreuses animations ont été mises sur pied et l'offre en visites guidées a été réorganisée.

Un prospectus trilingue a été imprimé et diffusé par les canaux touristiques. En septembre 2012 a été éditée la première brochure semestrielle Programme des activités. Elle rassemble la vingtaine d'animations proposées aux enfants et au grand public par la bibliothèque, le musée ou la société des Amis. Ces rendez-vous connaissent depuis une fréquentation régulière.

A l'occasion de la réouverture du musée, les horaires de visite du musée et d'ouverture de la bibliothèque ont été augmentés. Le samedi, l'institution est ouverte en continu de 10 à 17 heures et ouvre les après-midis dès 13h30. De 28 heures par semaine, le musée passe à 32,5 heures en hiver et 38,5 en été (de juin à septembre ouverture continue à midi du mardi au samedi). La bibliothèque est ouverte 35 heures par semaine (31 auparavant).

Le nouveau site internet de l'institution et des Amis du Musée met en valeur les nombreuses activités de la bibliothèque et du musée ainsi que les services destinés aux classes et aux enseignants. L'agenda du site apparaît aussi sur les écrans à l'entrée et à l'accueil.

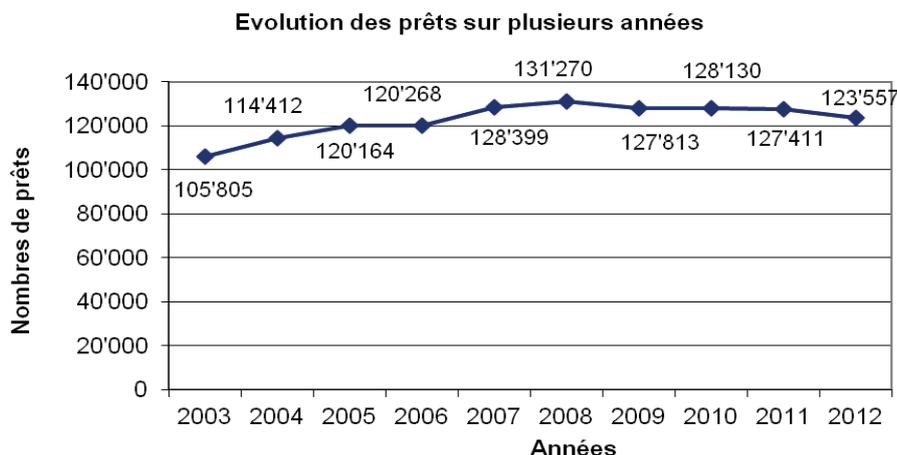
Le Conseil communal a décidé d'installer un service WI-FI gratuit à la salle de lecture ainsi qu'à l'entrée du bâtiment.

De nouvelles enseignes ont été posées autour du musée et sur la place du Marché. L'éclairage extérieur devant le bâtiment reste à installer en 2013.

3. Activités de la bibliothèque

Accueil et prêt des livres

Le total des prêts et prolongations s'élève à 123'557 (127'411 en 2011), soit 3'854 prêts de moins qu'en 2011; c'est un net recul qui ne s'était pas vu depuis 2006. Le manque de places de parc aux abords immédiats du musée est probablement la cause principale de cette diminution marquée, car les lectrices et les lecteurs s'en plaignent souvent à tel point que certains ne renouvellent pas leur abonnement. Les statistiques détaillées montrent également une nette diminution des emprunts par les élèves du cercle scolaire.



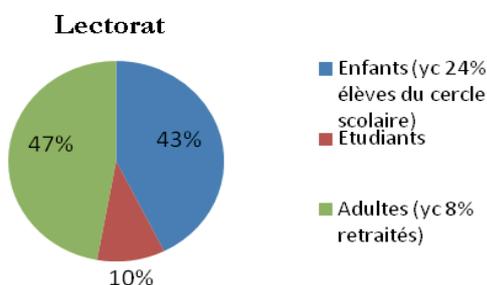
Certains documents rangés en magasin sont exclus du prêt à domicile, principalement pour des raisons de sécurité et de conservation, il s'agit des journaux reliés ainsi que de la plupart des ouvrages faisant partie du fonds gruérien. Un comptage manuel des prêts fait état de 456 volumes prêtés en salle de lecture en 2012 (380 en 2011).

Dans le cadre du prêt entre bibliothèques, 224 (314 en 2011) ouvrages ont été commandés pour les lecteurs et 171 (195 en 2011) demandes provenant de différentes bibliothèques de Suisse ont reçu une réponse.

Les collections de livres en langues étrangères fournies par Bibliomedia sont changées tous les semestres. Les lecteurs disposent ainsi d'un choix annuel de 1'320 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais, ainsi que de 300 romans en grands caractères. Un choix de 200 livres en langues étrangères est aussi proposé aux enfants. Ce nombre sera augmenté en 2013.

Les usagers de la bibliothèque

En 2012, le nombre de lecteurs actifs (qui ont emprunté un ou des documents durant l'année) s'élève à 3'650 (3'679 en 2011), dont 823 nouveaux inscrits. Les lecteurs domiciliés sur la commune de Bulle représentent 53 % du lectorat (57 % en 2011).



Par rapport à l'année 2012, le nombre de lecteurs actifs est resté stable alors que les prêts sont en baisse, les étudiants et les retraités représentent aussi une proportion stable.

Bibliothèque scolaire

Les visites de classes permettent aux élèves et aux enseignants de se familiariser avec la bibliothèque. Durant l'année, Lise Ruffieux, Laure Peyraud, Laura Pillet et Nathalie Charrière ont effectué 22 (31 en 2011) visites de la bibliothèque pour des classes du cercle scolaire Bulle-Morlon, mais aussi pour quelques classes de Corbières.

La chasse au trésor rencontre un vif succès auprès de 18 classes (14 classes en 2011) de 4P, 5P et 6P. Le Tour du monde en 80 livres a été suivi par 10 classes.

Les bibliothécaires ont préparé 59 mallettes thématiques (livres sélectionnés sur sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2012 (51 en 2011 et 28 en 2010). Ce service connaît un succès grandissant, il est apprécié des enseignants. Les rallyes ont été prêtés 33 fois en 2012 (38 fois en 2011). Plusieurs rallyes-lecture usés doivent progressivement être refaits, ce qui représente un important travail. Trois classes du niveau 1-2P ont participé au voyage-lecture Croquelivres en 2012. Des documents sur le thème de l'alimentation sont présentés aux enfants de manière ludique et prêtés à la classe. Un deuxième voyage-lecture, Récréativres, est proposé depuis septembre.

Pour la bibliothèque de La Tour-de-Trême, des animations proposées à Bulle ont été choisies par l'équipe qui a ensuite fait le travail d'adaptation et de création du matériel. Depuis septembre 2012, les classes bénéficient d'animations dans la bibliothèque à La Tour-de-Trême.

La commission bibliothèque scolaire a créé une mallette d'exercices variés pour les élèves autour de la lecture à haute voix. Trois mallettes sont à disposition des enseignants à la bibliothèque de Bulle, à la bibliothèque de La Tour-de-Trême et sur le site de la Léchère.

Lise Ruffieux, bibliothécaire responsable, tient à remercier M. André Schibler, les chefs de bâtiment ainsi que les membres de la commission bibliothèque scolaire pour l'excellente collaboration.

Animations en bibliothèque

La bibliothèque a participé à la nuit du conte et organisé un après-midi de contes à chaque période de vacances scolaires. Elle offre plusieurs animations pour les enfants. Avec Né pour lire, le deuxième jeudi du mois, de 9h00 à 10h00, la bibliothèque accueille les petits, de 0 à 4 ans, pour un moment d'échanges autour du livre et de la lecture. *Onlikoi ?* Cette présentation de romans aux 9-12 ans a été remise sur pied en novembre 2012. Elle fidélise les enfants sur une période courte (30 min chaque semaine durant 5 semaines) et les aide à faire leur choix.

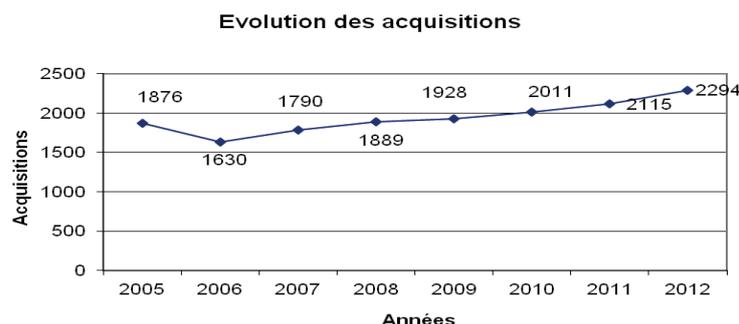
Les nouveaux retraités domiciliés à Bulle et à La Tour-de-Trême ont été invités le 14 mars à une soirée de présentation du musée, de la bibliothèque et de l'association des Amis du Musée gruérien. Trente-cinq personnes ont participé à cette soirée. Une trentaine de personnes ont participé à la présentation de l'ouvrage de Denise Sonney *Présence sur la montagne en terre fribourgeoise*.

L'association des bibliothèques fribourgeoises a tenu son assemblée annuelle à Bulle et visité la nouvelle exposition permanente. A l'occasion d'un échange professionnel, 25 bibliothécaires de Pologne ont passé une journée dans les bibliothèques fribourgeoises, dont un après-midi à Bulle.

Acquisition de livres

En 2012, la bibliothèque de Bulle a acquis 2'294 documents (2'115 en 2011), soit 884 pour le secteur jeunesse (plus 270 livres à la bibliothèque de la Tour-de-Trême) et 1'410 pour le secteur adulte.

Les collaborateurs et collaboratrices ont créé 1'263 notices (1'935 en 2011) et rattaché 2'101 exemplaires (2'966 en 2011) dans le catalogue informatisé Virtua. Le catalogage des fonds anciens commencé en 2011 a été suspendu en 2012 et devra être repris en 2013. En 2012, la bibliothèque comptabilisait 32'578 documents en libre-accès (31'614 en 2011), dont 13'041 pour la jeunesse, 22'694 en magasins (21'938 en 2011) et 290 dans les bureaux (305 en 2011).



Le désherbage est effectué de manière régulière autant dans le secteur adulte que dans le secteur jeunesse. Ainsi, nous avons désherbé 914 livres au secteur adulte (325 en 2011) et 875 livres au secteur jeunesse (567 en 2011). Cette opération est nécessaire pour assurer le renouvellement des collections, proposer des livres en bon état et maintenir l'attractivité de nos fonds auprès des lecteurs.

4. Activités du musée

Exposition permanente

Les visiteurs ont largement exprimé leur satisfaction. Les habitués du musée se retrouvent dans l'exposition tout en appréciant les nouveautés qui y sont apportées. Des thèmes tels que l'industrie, la vie quotidienne, la ville offrent de nouveaux regards. Le public local et régional a été le plus nombreux et les classes sont rapidement revenues au musée. Un important travail a été fait pour accueillir le jeune public de manière adaptée et originale.

Malgré la traduction de tous les textes en allemand et en anglais, la nouvelle exposition permanente n'est pas encore suffisamment connue au-delà des frontières cantonales et linguistiques, un effort de promotion reste à faire en particulier vers la Suisse alémanique et les opérateurs touristiques. Le mois d'août a connu une fréquentation exceptionnellement faible.

Le mois de janvier a été consacré aux finitions de l'exposition permanente. Le travail s'est déroulé dans les temps. Après l'ouverture, de petites corrections et des réglages de la programmation lumineuse ont été faits. Il reste à terminer en 2013 une adaptation des tableaux électriques, l'éclairage de l'extérieur du bâtiment et des améliorations de l'ambiance sonore.

Le crédit d'investissement voté par le Conseil général en décembre 2008 était de Fr. 2'585'000.-- dont au maximum la moitié à charge de la Ville de Bulle.

En cours de projet, le budget a été augmenté sur décision du Conseil communal de Fr. 220'000.-- pour couvrir les aménagements exigés par l'ECAB pour la mise en conformité des portes et voies de fuite,

ainsi que de Fr. 81'000.-- pour un éclairage basse consommation.

Au terme du projet, les dépenses du projet principal se sont montées à **Fr. 3'027'765.--** (avec Fr. 2'979'765.-- dépensés à fin 2012 plus un montant de Fr. 48'000.-- pour les travaux encore en cours). Un tiers de ce montant a servi à l'assainissement du bâtiment (fenêtres au rez, isolation d'une partie de la toiture enterrée) et à la sécurité (mise aux normes anti-feu des portes et cloisons, voies de fuite).

Le projet a bénéficié d'un apport de fonds extérieurs de Fr. 1'621'400.-- accordés par l'ARG (Association régionale de la Gruyère), l'Etat de Fribourg, la Paroisse catholique Bulle - La Tour, Les Amis du Musée avec leurs dons (inscrits sur les tabourets) et le soutien de la Loterie Romande et de Gruyère Energie.

En cours de projet, le musée a soumis un dossier à des partenaires hors canton, afin de doter la nouvelle exposition d'éléments non compris dans le budget initial. Cette deuxième étape comprend les supports de communication, la traduction intégrale en allemand et anglais, le parcours enfants et un programme de médiation culturelle, l'aménagement de l'espace central, les audio-visuels, l'équipement des salles d'expositions temporaires, le catalogue et la fête d'inauguration ainsi que la restauration de certaines œuvres de sa collection. Cette deuxième partie du projet a pu être réalisée entièrement grâce au montant de **Fr. 465'000.--** reçu des partenaires suivants: la Société des Amis du Musée, Pro Helvetia, la Fondation Ernst Göhner, l'Interprofession du Gruyère AOC (Catalogue), la Fondation Karl et Sophie Binding, la Société académique vaudoise (Catalogue) et le Pour cent culturel Migros (Catalogue).

Des améliorations dans l'espace boutique et cafétéria seront faites en 2013. L'équipement pour les expositions temporaires sera complété dans la mesure des montants disponibles.

Le musée bénéficie ainsi d'une nouvelle exposition permanente accueillante pour un public divers dans une réalisation de haute qualité. L'investissement total est de **Fr. 3'492'000.--**.

L'investissement à la charge de la commune se montera à **Fr. 1'406'000.--**.

Expositions temporaires

François Burland, du 18 février au 10 juin. Dans la première salle, l'accrochage à l'italienne des dessins au graphite sur papier de récupération prend l'entier des cimaises. Une trentaine de poyas constituent une gigantesque œuvre murale. La seconde salle présente sur une rampe de bois les poyas dessinées sur des draps que F. Burland fait broder dans un atelier de femmes à Djanet. Le musée a collaboré avec les partenaires extérieurs qui ont produit le livre *POYA* et le DVD *Les poyas burlesques de François Burland*. L'exposition a connu un grand succès attirant un public venu de l'Arc lémanique.

Hans Steiner. Chronique de la vie moderne, du 30 juin au 30 septembre 2012. L'exposition itinérante du Musée de l'Elysée à Lausanne a été adaptée dans un accrochage original.

Le bonheur de vivre. Photographies d'Alphonse Derungs (1910-1961), du 27 octobre 2012 au 03 mars 2013. Mise en valeur d'un fonds de 2400 photographies données au musée en 2010. 400 images ont été sélectionnées, numérisées et inventoriées. 60 tirages ont été présentés dans l'exposition.

Claude Genoud, Pour un Arbre, du 18 novembre 2012 au 27 janvier 2013. Dans les espaces de l'entrée, l'artiste a conçu une exposition-vente d'œuvres inédites sur le thème de l'arbre. Gil Pidoux, auteur des textes accompagnant les peintures a donné deux lectures. L'artiste a été régulièrement présent pour le public et a également accueilli des élèves.

Les conservateurs ont travaillé à la préparation des expositions déjà au programme 2013 (*Les chemins de la Poya, Amadou l'audacieux*, et *Dress Code Fribourg* en collaboration avec le MAHF), ils ont mis en place le cadre des projets prévus en 2014: *Identités italiennes* avec trois artistes, puis le concours artistique sur l'image de Bulle. Ils ont mis en travail les projets futurs dont *Premières photographies couleur de la Gruyère*. Des contacts sont en cours avec plusieurs artistes qui travaillent un projet à présenter au musée en 2015-2017.

Trésors des collections

Un espace a été aménagé autour de l'espace central du musée pour présenter des ensembles tirés des collections du musée. Plusieurs thèmes ont été exposés:

Daguerréotypes de Girault de Prangey: dans un espace spécialement dédié à cette collection exceptionnelle, six à huit daguerréotypes sont présentés et les lots sont changés tous les 4 mois afin de ménager leur conservation.

Mobilier régional: armoires et meubles hauts, les plus belles pièces d'ébénisterie du musée. Du 5 février 2012 au 27 janvier 2013.

Vingt ans d'Ébullition, du 8 mars au 10 juin 2012. À l'occasion de l'anniversaire du centre culturel bullois, vernissage avec concert de sitar de Al Comet, membre du groupe suisse The Young Gods. Suite aux recherches réalisées pour cette exposition, les archives du centre culturel ont été déposées au Musée gruérien.

Photo Glasson. Portraits et reportages, du 29 juin 2012 au 3 mars 2013.

Les caquelons, une collection réunie par le Musée de la poterie de Bonfol (Jura), du 29 juin 2012 au 27 janvier 2013.

Visites guidées et médiation

Les guides ont assuré un nombre record de 130 visites guidées. Le concept des visites guidées a été retravaillé et adapté aux différents publics, en français, allemand et anglais. Des groupes malvoyants et malentendants ont également été accueillis.

Les conservateurs conduisent des visites commentées publiques des expositions chaque 4^e mercredi du mois. Dans chaque exposition temporaire, les conservateurs ont conduit des visites commentées. Des visites thématiques sur la paille et sur le sacré ont été organisées par les Amis du Musée avec les conservateurs et les conférenciers Patrick Rudaz, François Rime et Magali Jenny. Le musée a participé à la journée internationale des musées en mai et à la journée mondiale du patrimoine audiovisuel le 27 octobre 2012.

Pour les élèves, des visites thématiques, des visites animées et des ateliers créatifs ont été mis sur pied. Avec le soutien des Amis du Musée, un carnet d'activités pour les élèves de 2P à 6P a été préparé, testé et mis en page, il est sorti de presse en janvier 2013.

Sur le site internet, les enseignants ont à leur disposition une liste de toutes les activités au musée qui leur permettent d'atteindre les objectifs du plan d'enseignement romand. Cinq séances d'information (trois en 2012, deux au printemps 2013) ont été organisées pour présenter l'offre aux enseignants. De nombreuses classes en ont déjà profité. 53 visites de classes ont été assurées par les animatrices et guides.

Un atelier Photogrammes a été mis sur pied et apprécié des enfants en visite le dimanche. Un atelier créatif dans l'exposition de Claude Genoud sur le thème de l'*Arbre* a été fréquenté par des classes enfantines au CO.

Le musée a accueilli pour des visites guidées ou des modules de cours plusieurs groupes d'étudiants en muséologie de l'Université de Neuchâtel, de l'Association suisse des musées ainsi que de la Protection des biens culturels.

Accueil et relations publiques

Pour des groupes, clubs et associations, 28 visites suivies d'apéritifs ont été organisées. L'organisation de ces événements a beaucoup sollicité le personnel de l'accueil. Une réorganisation et des équipements adaptés s'avèrent nécessaires pour ces événements.

Une journée portes-ouvertes a été organisée et financée par l'Institut des Hautes Études Glion. Le 22 septembre, l'entrée était offerte, le stand d'information et le buffet étant animés par les étudiants.

Le musée a accueilli la visite des Sociétés d'Amis des Musées d'ethnographie de Neuchâtel et de Morat, la visite des collaborateurs du Musée d'ethnographie de Genève, celle du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, du Service de la Culture, du Musée de Bagnes, du Musée Savoisien, des musées d'Appenzell, du Musée de Moudon.

La population de Treyvaux a été invitée à une soirée conviviale avec présentation des collections relative à cette commune proche de la Gruyère.

Au début juillet, le cours de langue française pour migrants a célébré la remise des attestations aux participants au musée. Visite guidée et goûter convivial ont été fort appréciés par ces personnes qui cherchent à s'intégrer dans leur canton de résidence.

Tourisme

Christophe Mauron a collaboré avec La Gruyère Tourisme pour préparer la documentation pour le parcours de visite en ville de Bulle. Isabelle Raboud-Schüle est membre du comité de la Société de développement SDBE. Les contacts avec La Gruyère Tourisme permettent une excellente collaboration. Les conservateurs participent à l'activité de l'association Musées en Gruyère et en tiennent le secrétariat.

Collections

Le musée a enregistré 43 lots de dons, notamment des pièces destinées à l'exposition permanente et des œuvres de F. Burland et C. Genoud et des textiles. Une œuvre de Jean Crotti, *Bouquet de Fleurs 1943*, a été offerte par les Amis du Musée. Il a acheté des peintures, des photographies et cartes postales, une peinture de Claude Genoud et une d'Antonio Bruni, un album de dessins et d'estampes.

Des prêts ont été consentis pour des expositions à Chillon, au Musée de Charmey, la Fondation Verdan-Musée de la Main, au Salon du livre (Exposition Courbet).

Des travaux de nettoyage, fixation et encadrement ont été effectués sur mandat par Bernadette Equey sur des peintures de l'exposition permanente ainsi que sur les œuvres choisies pour les bureaux de l'Hôtel de Ville et du Contrôle de l'Habitant.

Le pianoforte Mooser a été examiné par le spécialiste Christopher Clarke. Son rapport détaillé retrace l'histoire de l'instrument et des nombreuses modifications qu'il a subies. Il a été décidé de ne pas intervenir davantage sur l'instrument qui ne sera donc pas jouable, ceci afin de conserver ce qui reste du travail original du facteur Aloys Mooser. Les peintures devront être restaurées. Le transport a été effectué grâce aux Amis du Musée.

En novembre, l'ensemble de la collection de coffres et bahuts a été sortie des réserves pour les ouvrir, les nettoyer, les identifier. Début 2013, une évaluation des pièces est faite avec un spécialiste pour établir des priorités. Les pièces ont été photographiées et remises dans les réserves par ordre d'importance afin de gagner de la place.

Les réserves n'offrent plus que très peu de place disponible. Lors d'acquisitions, la question de l'encombrement doit être évaluée. Des solutions doivent être trouvées pour l'avenir.

91 images ont été facturées pour un montant total de Fr. 2'843.-- et 15 images ont été fournies en échange de contreparties. Christophe Mauron a évalué les interventions à prévoir pour la conservation des collections photographiques physiques (~1mio de négatifs) et numériques (70'000 fichiers à traiter).

1'894 nouvelles fiches d'inventaire ont été créées en 2012 sur le logiciel Museum Plus par les conservateurs et le personnel auxiliaire: 1'354 fiches photographies, 496 fiches objets, 20 fiches arts visuels, 9 fiches d'archives, 7 fiches d'estampes, 2 fiches audio et vidéo. Au 31 décembre 2012, l'inventaire informatisé du musée comprend 33'383 fiches. 471 fiches plus anciennes ont été complétées. 1'489 fichiers images ont été liés à la base de données en 2012. 32'995 images numériques des collections sont enregistrées sur les serveurs du musée.

Recherches, conférences et publications

Donnant suite à une idée du photographe Nicolas Repond, le musée a réuni un groupe d'auteurs et chercheurs pour élaborer la publication *La Fête de la Poya. Estavannens 1956-2013* qui paraît le 23 mars 2013.

Christophe Mauron a mené les recherches documentaires et iconographiques pour le parcours en ville de Bulle. Christophe Dutoit a présenté une conférence sur les daguerréotypes de Girault de Prangey au Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau, du 1^{er} au 3 juin 2012.

Isabelle Raboud a fourni un article sur les traditions fribourgeoises à la revue *Costumes et Coutumes* et un article sur la collaboration avec les bénévoles et les Amis de Musée à la revue professionnelle *Museums.ch*. Elle a donné une conférence sur les produits régionaux au colloque Senso5 à Sion. Dans le cadre des cours de muséologie, elle est intervenue à l'Université de Neuchâtel pour présenter le déroulement du projet d'exposition permanente. Elle a préparé une conférence sur l'alimentation dans le canton de Fribourg en 1880 pour le 150^e de l'école de Grangeneuve.

Lise Ruffieux, Christophe Mauron et Isabelle Raboud ont entrepris les recherches sur le thème du costume et du vêtement en vue du prochain Cahier du Musée et de l'exposition *Dress Code* en automne 2013.

Patrimoine immatériel

Le Musée gruérien ayant été chargé par l'Etat de Fribourg d'établir la liste des traditions vivantes du canton, dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine immatériel (Unesco), il a collaboré avec l'Office fédéral de la culture pour la publication des 8 thèmes attribués au canton de Fribourg. Tous les dossiers ont été traduits en allemand et dotés d'images.

Le travail sur le patrimoine immatériel du canton de Fribourg s'est poursuivi principalement avec le mandat de Florence Bays. Anton Jungo, Alain Grandjean, Christophe Mauron et Denis Buchs ont également décrit des traditions. Une vingtaine de dossiers seront publiés sur le site du Service de la Culture de l'Etat de Fribourg à fin 2013.

Isabelle Raboud a participé aux séances de la Commission Suisse de l'Unesco et fourni des contacts et données sur les éléments fribourgeois. Elle a invité le fromager Ivan Brodard à témoigner lors d'une réunion consacrée aux porteurs de traditions, à Berne le 19 septembre.

Archives

Lise Ruffieux, Christophe Mauron et Isabelle Raboud ont participé aux séances concernant les archives de la Ville de Bulle analysées dans le rapport livré par Florian Defferrard. Durant l'été, Denis Buchs a organisé et suivi le nettoyage par des restauratrices spécialisées et le conditionnement d'un nouveau lot d'archives.

Dans le cadre d'un travail de master, un étudiant est venu consulter les archives du musée concernant Victor Tissot. Cette demande a soulevé la problématique de la consultation des archives dans l'institution et nécessité la mise au point d'un protocole spécial.

Actuellement les archives n'étant pas inventoriées et la salle de lecture de la bibliothèque pas surveillée, la consultation des archives par le public n'est pas possible. Le personnel d'accueil n'a pas les compétences pour permettre la consultation des archives.

5. Personnel de la bibliothèque et du musée

En 2012, l'institution occupe des collaborateurs pour un temps de travail fixe de 850 %.

Un temps de travail de 550 % est dévolu à la bibliothèque.

Dans le courant de l'année 2012, le congé maternité de Laure Peyraud et la diminution de son taux d'activité à 70 % ont quelque peu modifié l'équipe. Depuis le 1^{er} septembre, Aurore Barman, AID, travaille à 40 %.

Grâce au partenariat qui lie la Bibliothèque de Bulle à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, un apprenti assistant en information documentaire (AID), Adrian Monnier, a effectué sa première année d'apprentissage du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012.

A partir du 1^{er} août 2012, Marc-Antoine Schibler a commencé son année de stage pré HES à raison de 80 % pour la bibliothèque et 20 % pour le musée.

La majorité du personnel de la bibliothèque a suivi un ou plusieurs cours de formation continue durant l'année 2012, notamment sur le partage des lectures avec les tout-petits, les expositions virtuelles, la communication non-violente, le développement de nouveaux publics.

Le personnel du musée a été renforcé avec l'engagement de Virginie Buchs, restauratrice d'art diplômée, à 40 % dès le 1^{er} janvier 2012. Des mandats complètent l'équipe du musée pour l'inventaire (Gillian Simpson) et le montage d'expositions (Gérard Caille, Louis Pasquier, Norbert Schouwey). Louis Gollut (photographies) et Arnaud Clément (base de données et adresses électroniques) ont effectué chacun un mois de service civil. Céline Heimo a fait un stage du 1^{er} avril au 27 juillet, dans le cadre de son cursus en muséologie de l'Université de Neuchâtel.

L'équipe d'animatrices et de guides a été renforcée (Anne Brodard, Noémie Cotting, Marlyse Ecoffey, Margareta Flükiger, Laurence Maurer, Patricia Ruelle, Gillian Simpson, Marianne Weller). Nathalie Charrière a poursuivi son mandat pour les animations pour enfants à la bibliothèque. Virginie Forney a préparé et animé les ateliers créatifs. Ensemble elles ont conçu le matériel pédagogique et le carnet d'activités de l'élève.

Les guides, les animatrices et les conservateurs ont suivi une formation en plusieurs demi-journées sur le contenu et la didactique de l'exposition permanente, avec la supervision d'une formatrice d'adultes spécialisée.

L'ensemble du personnel a suivi plusieurs séances d'information sur la sécurité, la prévention et le fonctionnement des systèmes d'alarmes.

Christophe Mauron, Lise Ruffieux et Isabelle Raboud-Schüle ont travaillé à une analyse approfondie du fonctionnement de l'institution avec l'assistance de Fri-Up. Les visions et priorités pour le futur ont été formulées. Cette démarche a nécessité de définir les missions de la bibliothèque. Une réorganisation des tâches à l'accueil s'avère nécessaire pour faire face à l'afflux des visiteurs, offrir des conseils aux lecteurs, valoriser la boutique et tirer mieux parti des compétences professionnelles des collaborateurs.

La synergie entre les deux activités de l'institution, bibliothèque et musée, est à développer ainsi que la valorisation des documents qu'elles conservent.

6. Infrastructures

Différents travaux sont encore en cours sur les installations électriques, de sécurité et de climatisation. De nombreuses pannes diverses ont dû être réparées sur les éléments de ces systèmes datés de 2002 ou antérieurs.

Le personnel veille à la sauvegarde régulière des données du serveur informatique.

7. Communication et promotion

L'inauguration a suscité un fort intérêt des médias romands. Du 6 au 9 mars, la RTS a réalisé l'émission Les Zèbres au musée. Les conservateurs ont été invités à plusieurs émissions.

Un prospectus institutionnel trilingue a été publié après l'ouverture. La brochure semestrielle Programme d'activités s'adresse essentiellement aux usagers locaux.

Un dossier de candidature a été soumis pour le Prix du musée européen de l'année. Le Musée gruérien a reçu la visite d'une experte du Musée de Zagreb et une visite anonyme. Il a été nominé avec 28 autres musées sur un total de 41 candidatures et participera à la cérémonie de remise des prix. Cette nouvelle a été diffusée dans la presse nationale et au-delà des frontières auprès de nombreux musées.

Le nouveau site web www.musee-gruerien.ch a été réalisé et alimenté, en trois langues. La mise à jour des données et de l'agenda est assurée par Sylvianne Servadio. Le site a reçu 117'000 visites en 2012, soit 28'000 de plus que le précédent record de 89'000 visites en 2009.

Christophe Mauron assure l'administration du site ainsi que celle de www.musees-en-gruyere.ch qui a reçu 62'000 visites en 2012. Il gère également une page Facebook du musée créée en avril 2012 qui compte 600 amis. Le Musée gruérien est également actif sur le site de partage www.notrehistoire.ch et il a exporté 2'500 photographies Glasson, Morel et Girault de Prangey sur la nouvelle base de données Memobase de Memoriav: www.memobase.ch.

Un outil interne a été créé pour rassembler toutes les informations sur les activités de l'institution. Cette organisation facilite la mise à jour des nombreuses bases de données culturelles et touristiques par le stagiaire Marc-Antoine Schibler.

Une lettre d'informations électronique du musée (newsletter) est envoyée chaque mois à 850 adresses.

8. La Commission du Musée gruérien – Bibliothèque de Bulle

La Commission présidée par Raoul Girard a siégé à trois reprises. Elle a accepté le programme d'expositions. L'achèvement de l'exposition permanente, l'évolution de la bibliothèque, les lignes directrices pour l'acquisition d'œuvres d'art ont fait l'objet de travaux. Les PV des séances ont été acceptés par le Conseil communal.

9. Partenaires

La Société des Amis du Musée gruérien a apporté un soutien essentiel durant tout le projet de la nouvelle exposition permanente. Le comité a organisé les festivités d'ouverture et assuré une ambiance conviviale. De nombreuses activités proposées aux adultes et aux enfants créent des liens précieux avec la population.

Le soutien décisif des Amis a permis la mise en route d'une nouvelle publication consacrée à la Poya grâce à un investissement de base.

Les Amis du Musée ont également apporté leur soutien au programme annuel 2012 grâce au partenariat avec la BCF et Frigaz. Les montants alloués ont été reçus par le caissier AMG. La BCF n'a pas souhaité poursuivre ce partenariat en 2013.

La Loterie romande a versé un don aux AMG pour les projets autour du vêtement de 2013. Elle fait un don aux bibliothèques publiques fribourgeoises, Bulle a reçu 5'000 francs.

Le Musée gruérien - Bibliothèque de Bulle remercie les autorités, les membres des commissions, les membres de la commission bibliothèque scolaire et les partenaires ainsi que les Amis du Musée pour leur soutien. Il exprime sa gratitude à toutes les personnes qui ont fait des dons, aux chercheurs et aux bénévoles qui ont offert de leur temps.

L'engagement de l'ensemble du personnel a permis d'accueillir au mieux un public plus nombreux et de lui offrir un service public de qualité.

Bulle, le 9 avril 2013

Le Conseil communal